

SE FORMER POUR AGIR



irefe

CATALOGUE
DES FORMATIONS
SYNDICALES

DIRECTION
Carole Ritz
carole.ritz@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE
Frantz Louviot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE-GRAPHISTE
Olivier David

RÉDACTION - RÉVISION
Carole Ritz et Judith Boumendil

IMPRESSION
Imprimerie KMC Graphic
11-15 rue Marcel Bonnet
94230 Cachan

irefe

**INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES**

Déclaration OF 1175 080 40 75

Agrément CSE économique 84 1511
Agrément CSE SSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS
QUALIOP1 au titre des actions de formation

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM



ÉDITO

Cette année encore, la CFDT Île-de-France propose des formations variées et adaptées aux mandats et aux responsabilités exercées par les militants au sein de notre organisation.

Notre catalogue de formation reflète l'ambition confédérale, affirmée dans la résolution du congrès de Lyon, de former trois fois plus d'adhérents. Il propose notamment 28 sessions « Découverte de la CFDT », formation incontournable pour tout nouvel adhérent mais aussi pour tout militant amené à représenter ou à intervenir au nom de la CFDT. Certaines de ces sessions seront réalisées en proximité dans les lieux d'accueil des territoires.

Les élus des instances CSE du privé et du public pourront acquérir les compétences nécessaires pour l'exercice de leurs mandats mais aussi développer leurs connaissances syndicales grâce à un large choix de formations complémentaires. Dans la fonction publique, à mi-parcours du cycle électoral, de nombreux élus n'ont pas encore été formés ! Pour s'adapter aux contraintes de tous, des formations en intra et en proximité peuvent être organisées par l'IREFE. Vous retrouverez également la formation « Représentant de proximité », très demandée par les élus du privé.

La formation des responsables de section et de syndicat ainsi que leurs collectifs est également essentielle pour garantir une CFDT forte et responsable, en accord avec ses valeurs.

Nouveauté de ce catalogue : pour la première fois en 2025, à l'approche du renouvellement des conseillers prud'hommes, les formations juridiques à destination des acteurs du juridique sont intégrées dans l'ensemble de l'offre de formation.

Les modalités d'inscription sont accessibles directement depuis l'espace adhérent, via l'onglet Ma formation CFDT. La fiche d'inscription y est disponible et doit obligatoirement être validée par le syndicat, sauf pour la formation « Découverte de la CFDT ».

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de ces informations sur le site de l'IREFE.

L'offre en ligne sur le site internet de l'IREFE vous permettra de connaître en temps réel le nombre de places disponibles pour les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire.

Bonnes formations à toutes et tous !

**NATHALIE HOCDE,
SECRÉTAIRE RÉGIONALE
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE**



PRÉSENTATION

06

- 06 NOTRE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 07 NOTRE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 08 NOS PARTENAIRES
- 09 NOS AGRÉMENTS
- 10 NOS LOCAUX
- 12 INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE
- 13 ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE
- 14 FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

LES PARCOURS

16

- 16 REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION
- 17 JE SUIS NOUVELLE ADHÉRENT.E
- 18 JE SUIS ÉLU-E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SAL. (1^{ER} MANDAT)
- 19 JE SUIS ÉLU-E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ ENTREPRISE DE PLUS DE 50 SAL. (1^{ER} MANDAT)
- 20 JE PRÉPARE MON 2^E MANDAT
- 21 JE SUIS ÉLU-E AU SEIN D'UN CSE, CSA OU CST PUBLIC
- 22 JE SUIS DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E OU SECRÉTAIRE DE SECTION
- 23 JE SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT
- 24 JE SUIS CONSEILLER DU SALARIÉ
- 25 JE SUIS DÉFENSEUR SYNDICAL
- 26 JE SUIS CONSEILLER PRUD'HOMME
- 27 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES
- 29 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES JURIDIQUES

LES DÉMARCHES

30

- 30 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 31 COMMENT S'INSCRIRE ET SUIVRE VOTRE INSCRIPTION ?
- 32 VOS MODÈLES DE DEMANDES DE CONGÉ
- 36 NOS TARIFS

LES FORMATIONS

37

- 37 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 38 FORMATIONS IDENTITAIRES
- 41 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL SECTEUR PRIVÉ
- 52 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL - SECTEUR PUBLIC
- 56 SANTÉ AU TRAVAIL
- 60 AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
- 66 FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
- 68 PRATIQUES SYNDICALES
- 78 RESPONSABLES DE SYNDICAT
- 86 FORMATIONS JURIDIQUES

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les **formateurs consultants** de l'IREFE conçoivent les formations en combinant leur expérience dans les mandats syndicaux avec une spécialisation dans diverses disciplines. Cette double compétence leur permet de proposer des formations qui allient de manière harmonieuse la théorie et la pratique, le tout dans le cadre d'une approche pédagogique active.

Pour répondre aux besoins spécifiques, nous faisons appel à des **experts issus de divers domaines**, tels que des ergonomes, des juristes, des experts-comptables, des économistes, des avocats en droit du travail, des conseillers prud'hommes, des inspecteurs du travail, des référents en handicap, des comédiens, des psychologues du travail, et des spécialistes en droit social. Cette variété d'expertises contribue à enrichir nos formations.

L'animation des stages est en grande partie assurée par des **animateurs de formation**, militants de la CFDT au sein de leurs établissements. Notre équipe d'animateurs de formation syndicale allie un fort engagement militant avec un haut niveau de professionnalisme, vous offrant un accompagnement de qualité tout au long de votre parcours d'apprentissage. Ces animateurs sont soigneusement formés et encadrés par l'IREFE, garantissant ainsi des sessions de formation de qualité.



Si vous êtes intéressé-e par l'animation, rendez-vous pages 12 et 13.

Fondé en 1983, l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France, s'engage à renforcer les compétences des adhérent-es et militant-es CFDT au sein des entreprises et administrations. En tant qu'organisme de formation reconnu, l'IREFE se distingue par son expertise dans la formation des représentants du personnel.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Notre approche pédagogique repose sur l'**interaction et la participation active des stagiaires**. Au cœur de notre méthode, vous trouverez des travaux de groupe, des mises en situation, le tout entrecoupé d'apports théoriques et pratiques. Nous nous efforçons d'être ancrés dans la réalité de nos stagiaires, en mettant l'accent sur l'acquisition de méthodes de travail, tout en favorisant le partage d'expériences, enrichi par la diversité des secteurs d'activité de nos participants. À cette fin, nous proposons des méthodes pédagogiques qui encouragent la réflexion, assurant ainsi une intégration fluide de la théorie dans la pratique.

LES PARTENAIRES DE L'IREFE

Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

le cnam

CABINETS D'EXPERTISE CSE



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

L'IREFE est un organisme de formation enregistré sous le numéro 1175 080 40 75.

L'IREFE bénéficie de tous les agréments lui permettant de proposer des formations pour les représentants du personnel et d'être reconnu par les acteurs de la formation professionnelle continue car labellisé QUALIOPi au titre des actions de formation.



Agréments du Ministère du travail pour dispenser les formations des membres des CSE privés, CSA, CSE et CST publics prévues par la loi.

Agrément CSE économique 84 1511

Agrément CSE SSCT 85 808

Agrément du Ministère du travail et de l'emploi pour réaliser des formations relevant du Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES), par délégation de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT.



Délégation ICEFS, arrêté du 02/01/2019 JO du 06/01/2019 pour les conseillers prud'hommes.

NOS LOCAUX

Situé en face du parc des Buttes-Chaumont, l'immeuble de l'IREFE est en retrait de la rue de Crimée et à l'abri du bruit de la ville. Dans des salles spacieuses équipées, l'équipe de l'IREFE anime les formations pour plus de 2 500 stagiaires chaque année. Nos formations se déroulent également dans certains territoires d'Île-de-France.

contact@irefe.fr
01 42 03 05 05

Territoires dans lesquels se déroulent certaines de nos formations en Île-de-France :

CFDT 77
15 rue Pajol
CS 9020
77000 MELUN

CFDT 93
Bourse départementale du Travail
1 place de la Libération
93000 BOBIGNY

CFDT 78
ZA Buisson de la Couldre
301 avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES

CFDT 94
Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives
94000 CRÉTEIL

CFDT 91
12 place des terrasses
de l'agora
91000 ÉVRY-COURCOURONNES

CFDT 95
Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY PONTOISE

CFDT 92
23 place de l'Iris
La Défense
92400 COURBEVOIE



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM



INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

En plus d'une équipe de formateurs concepteurs et d'experts, une partie des formations de l'IREFE sont dispensées par une équipe d'animateurs de formation.

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

**POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE,
L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :**



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE
Vous devez obtenir l'autorisation de votre syndicat.

CONTACTEZ-NOUS :
01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE

4
JOURS

Cette formation doit vous permettre, en tant que nouveaux-elles formateurs-rices, de réaliser vos animations dans le cadre et selon les pratiques de la formation syndicale CFDT. Elle vise, plus précisément, à vous permettre de découvrir le rôle de l'animateur-riche dans le cadre et le contexte de l'apprentissage des adultes. Elle doit être complétée par des formations thématiques tout au long de votre parcours de formateur-riche.

OBJECTIFS

Appréhender le rôle du formateur - Identifier les conditions d'apprentissage de l'adulte en formation - Se repérer dans les dispositifs pédagogiques - S'approprier l'animation d'une séquence
Appréhender la notion d'évaluation - Évaluer à chaud et clôturer la formation - Identifier les spécificités de la région ou de la fédération

CONTENU

Fonction, rôle et statut de l'animateur de formation et liens avec les autres acteurs - Démarrage d'une session - Méthode pour permettre l'expression des représentations - Triangle pédagogique - Apprentissage - Éléments constitutifs de la formation (méthodes, techniques, outils, supports) - Groupe en formation (règles, besoins du groupe, communication, gestion du groupe) - Préparation - Mise en situation d'animations - Synthèse (appropriation, co-animation, adaptation) - Évaluation en formation

PÉDAGOGIE

Méthodes affirmative, active, interrogative, expositive
Livret stagiaire

MÉTHODE D'ÉVALUATION

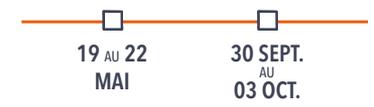
Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

PRÉREQUIS

Valider auprès de son syndicat sa participation à la formation et son engagement à animer des formations à l'IREFE.
Participer à un entretien de présentation avec l'équipe de l'IREFE





FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS ET/OU SUR MESURE

Après vos élections professionnelles, votre collectif CFDT est renouvelé et vous souhaitez intégrer des membres nouveaux ?

Vous voulez apporter une réponse syndicale à des évolutions importantes au sein de votre entreprise ?

Faire fonctionner un syndicat CFDT nécessite aussi de développer de nouvelles activités, de nouvelles responsabilités individuelles mais aussi collectives.

L'IREFE est prêt à réfléchir avec vous pour élaborer une formation sur mesure qui réponde spécifiquement à vos besoins.

Renforcez vos compétences syndicales avec nos formations à la demande ou sur mesure, spécialement conçues pour répondre aux besoins uniques des syndicats et transformer vos idées en actions concrètes.

Nous sommes flexibles et prêts à personnaliser nos programmes de formation ou à en construire sur mesure parfaitement adaptée à votre situation et vous permettant de développer de nouvelles compétences.



FORMATIONS À LA DEMANDE (SUITE)

Animées par des experts, nos formations combinent cas pratiques, mise en situation et outils innovants pour une efficacité maximale. Elles peuvent être organisées en délocalisé, pour répondre à vos contraintes géographiques, ou en intra-entreprise, directement dans vos locaux, afin de répondre au mieux à vos besoins et à ceux de votre équipe.

QUELQUES EXEMPLES

- **Préparer et organiser son congrès**

Public concerné : exécutif ou bureau syndical

Durée : 2 jours

- **Plan de travail du syndicat**

Public concerné : exécutif

Durée : 3 jours

- **Exécutif de syndicat**

Public concerné : bureau syndical

Durée : 3 jours

- **Bureau syndical**

Public concerné : bureau syndical

Durée : 2 jours

Contactez-nous pour discuter de vos besoins en formation et pour construire ensemble un plan de formation sur mesure.

**POUR CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS
PERSONNALISÉ :**

01 42 03 05 05

CONTACT@IREFE.FR

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

Nous vous présentons des parcours de formation suggérés en fonction de votre mandat, afin de vous assister dans le choix de votre formation et de planifier votre progression de manière cohérente.

Ces parcours sont des recommandations visant à vous guider vers le développement des compétences essentielles en fonction de votre implication au sein de la CFDT.



Mon parcours

- Je suis nouvel.le adhérent.e p. 17
- Je suis élu.e au sein d'un CSE privé d'une entreprise de moins de 50 salariés p. 18
- Je suis élu.e en CSE privé d'une entreprise de plus de 50 salariés p. 19
- Je prépare mon 2^e mandat et/ou je me forme pour le CSE 2^e mandat p. 20
- Je suis élu.e dans la fonction publique p. 21
- Je suis délégué.e syndical.e ou secrétaire de section p. 22
- Je suis responsable de syndicat p. 23

JE SUIS NOUVEL·LE ADHÉRENT·E

*En tant qu'adhérent.e CFDT, je peux suivre la formation **Découverte de la CFDT**. C'est la formation de 2 jours, indispensable à tout nouvel adhérent, pour découvrir l'action, l'organisation, l'histoire et les valeurs de la CFDT...*

En fonction de mon engagement au sein du syndicat, de mes responsabilités, et avec l'accord de mon syndicat d'affiliation, je suis en mesure d'envisager l'accès à d'autres formations pour améliorer et enrichir mes compétences professionnelles.

JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ

ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

1^{ER} MANDAT

✓ Formation initiale

CSE SSCT 5 jours

✓ Formation sur fonction spécifique

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes 2 jours

✓ Formation spécialisée

Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés 2 jours

Santé au travail

Prévention des risques professionnels - DUERP 3 jours

Agir sur le handicap 4 jours

Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes 4 jours

Agir sur les risques psychosociaux 2 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle et qualité de vie au travail 2 jours

Lutte contre les discriminations 2 jours

Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

Agir pour la transition écologique juste 4 jours

Comprendre le langage économique, social et financier 1 jour

Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social 1 jour

✓ Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ

ENTREPRISE DE PLUS DE 50 SALARIÉS

1^{ER} MANDAT

CSE économique 5 jours

CSE SSCT 5 jours

✓ Formations initiales

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes 2 jours

✓ Formations sur fonction spécifique

CSE secrétaire 2 jours

CSE trésorier·e 2 jours

Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés 2 jours

✓ Formation spécialisée

Santé au travail

Prévention des risques professionnels - DUERP 3 jours

Agir sur le handicap 4 jours

Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes 4 jours

Agir sur les risques psychosociaux 2 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle et qualité de vie au travail 2 jours

Lutte contre les discriminations 2 jours

Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

Agir pour la transition écologique juste 4 jours

Comprendre le langage économique, social et financier 1 jour

Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social 1 jour

✓ Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

JE PRÉPARE MON 2^E MANDAT

Pensez à réaliser un diagnostic de ce 1^{er} mandat avant de négocier le nouveau protocole d'accord préélectoral (PAP). Ces formations sont là pour vous accompagner dans la préparation de ce 2^e mandat.

CSE ÉCONOMIQUE
DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT
3 jours

CSE SSCT
DIAGNOSTIC - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ TRAVAIL
3 jours

PRÉPARER LES ÉLECTIONS

3 jours

NOS FORMATIONS CSE 2^E MANDAT

CSE SSCT
Pour chaque membre de la délégation
3 jours

+

+ 2 JOURS MINIMUM
à choisir dans l'offre du domaine SANTÉ AU TRAVAIL : DUERP, RPS, ACCIDENTS DU TRAVAIL, HANDICAP pour les membres de la commission SSCT et les représentants de proximité (se référer à l'accord d'entreprise)

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 2^E MANDAT
3 jours

JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE, CSA OU CST PUBLIC

- Fonction publique d'État
- Fonction publique territoriale
- Fonction publique hospitalière

✓ Formations initiales

COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

✓ Formations spécialisées

- Les missions SSCT des Comités (FPT)
2 jours
- Les missions SSCT dans la FPH
5 jours

✓ Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

Santé au travail

- Prévention des risques professionnels - DUERP 3 jours
- Agir sur le handicap 4 jours
- Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes 4 jours
- Agir sur les risques psychosociaux 2 jours

Thèmes revendicatifs

- Égalité professionnelle 2 jours
- Lutte contre les discriminations 2 jours
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour
- Agir pour la transition écologique juste 4 jours

JE SUIS DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E OU SECRÉTAIRE DE SECTION

Fonctionnement de la section syndicale

Délégué.e syndical.e 3 jours

Animer les équipes de la section syndicale 4 jours

Zoom 3 jours

Pratiques syndicales

Prendre la parole 3 jours

Construire un argumentaire 3 jours

Communication écrite 3 jours

Pratique de la négociation 4 jours

Faire adhérer 2 jours

Imagin'syndicalisation cadres 2+1 jours

Assistance juridique des salariés 3+3 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle 2 jours

Lutte contre les discriminations 2 jours

Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

Agir pour la transition écologique juste 4 jours

Comprendre le langage économique, social et financier 1 jour

Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social 1 jour

JE SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT

Secrétaire général·e de syndicat

Secrétaire général·e de syndicat 3x2 jours

Trésorier·e de syndicat 3 jours

Trésorier syndicat 1 3 jours

Trésorier syndicat 2 3 jours

Gasel 1 3 jours

Responsable de développement du syndicat

Responsable de développement du syndicat 3 jours

Gasel 1 3 jours

Gasel 2 2 jours

Responsable de formation du syndicat

Responsable de formation du syndicat 3 jours

Gasel 1 3 jours

Gasel 2 2 jours

Pour tous les membres de la commission exécutive du syndicat

Exécutifs de syndicat 3 jours

Bureau syndical 2 jours

Pratiques syndicales

Prendre la parole 3 jours

Construire un argumentaire 3 jours

Communication écrite 3 jours

Pratique de la négociation 4 jours

Thèmes revendicatifs

Égalité professionnelle 2 jours

Lutte contre les discriminations 2 jours

Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) 1 jour

JE SUIS CONSEILLER DU SALARIÉ

Un socle de base pour accompagner les salariés dans la défense de leurs droits.

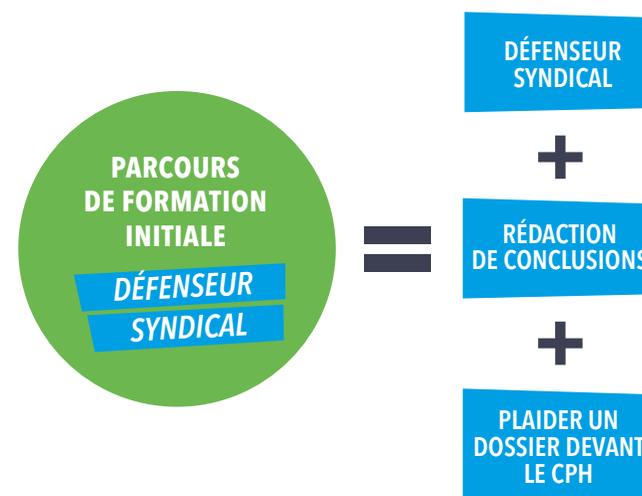


FORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Assistance juridique du salarié p.70

JE SUIS DÉFENSEUR SYNDICAL

Un socle de base pour le mandat de défenseur, à suivre dans l'ordre indiqué, et si possible, rapidement après la nomination.

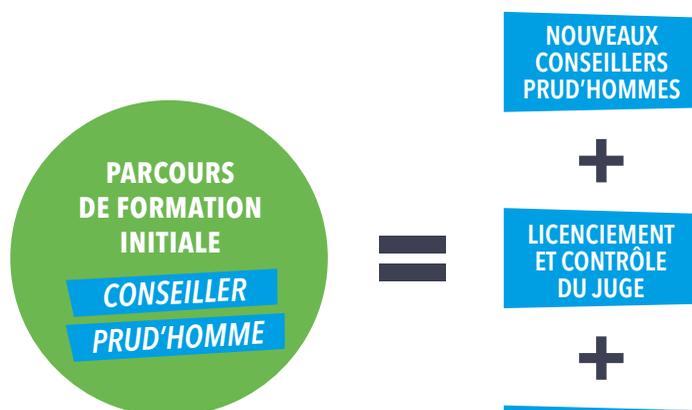


DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, SELON LES BESOINS DE CHACUN

- Procédure devant la Cour d'Appel p.90
- Bureau de conciliation et d'orientation p.93
- La preuve p.94
- Les formes particulières du contrat de travail p.95
- Durée du travail et congés p.96
- Le licenciement pour motif économique p.97
- Actualité jurisprudentielle p.98
- Actualité jurisprudentielle européenne p.99
- Lire un arrêt de la cour de cassation p.100
- Journées de formation des acteurs du juridique p.101
- Le référé p.105

JE SUIS CONSEILLER PRUD'HOMME

Un socle de base pour le mandat de conseiller prud'homme.



POUR LES PRÉSIDENTS D'AUDIENCE OU LES RÉFÉRISTES, DES FORMATIONS ASSOCIÉES

- Président d'audience p.102
- Rédaction de décision p.103
- Le référé p.105

DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, SELON LES BESOINS DE CHACUN

- Bureau de conciliation et d'orientation p.93
- La preuve p.94
- Les formes particulières du contrat de travail p.95
- Durée du travail et congés p.96
- Le licenciement pour motif économique p.97
- Actualité jurisprudentielle p.98
- Actualité jurisprudentielle européenne p.99
- Lire un arrêt de la cour de cassation p.100
- Journées de formation des acteurs du juridique p.101

REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

Pour vous aider à valoriser les compétences acquises dans votre activité syndicale lors de votre entretien professionnel (article L 6315-1), pour l'obtention d'une certification (article L 6112-4) ou votre entretien de fin de mandat (article L 2141-5), nous vous proposons d'identifier les blocs de compétences mobilisés dans les formations suivies avec l'IREFE.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Traitement et partage de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Délégué.e syndical.e et secrétaire de section - Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés - CSE formation économique - CSE SSCT - Zoom - agir collectivement - Faire adhérer - Communication écrite - Pratique de la négociation - Animer les équipes de la section syndicale - Formations aux principales responsabilités d'un syndicat - Trésorier du CSE - Secrétaire du CSE - Prendre la parole - Construire un argumentaire 	<p>66</p> <p>51</p> <p>41-42</p> <p>43-45</p> <p>69</p> <p>73</p> <p>71</p> <p>76</p> <p>67</p> <p>78-85</p> <p>47</p> <p>46</p> <p>77</p> <p>72</p>
Assistance et prise en charge de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Zoom - agir collectivement - Animer les équipes de la section syndicale - Délégué.e syndical.e - Égalité professionnelle et qualité de vie au travail - Agir sur le handicap - Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT - Formation en équipe de responsables de syndicats 	<p>69</p> <p>67</p> <p>66</p> <p>61</p> <p>57</p> <p>78-85</p> <p>67-69</p>

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences liées à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	<ul style="list-style-type: none"> – Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT – Animer les équipes de la section syndicale – Délégué.e syndical.e et secrétaire de section – Secrétaire du CSE 	78-85 67 66 46
Assurer une médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – Assistance juridique des salariés – Délégué.e syndical.e et secrétaire de section – Animer les équipes de la section syndicale – Pratique de la négociation 	51 70 66 67 76
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué.e syndical.e et secrétaire de section – Pratique de la négociation – Prendre la parole – Construire un argumentaire – Porter les revendications individuelles et collectives des salariés – CSE formation économique – CSE SSCT 	66 76 77 72 51 41-42 43-45
Suivi de dossier social de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> – CSE formation économique – CSE SSCT – Comprendre le langage économique, social et financier de l'entreprise pour renforcer votre influence – Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social en entreprise – Agir pour la transition écologique – Agir sur le handicap – Égalité professionnelle et qualité de vie au travail 	41-42 43-45 64 65 63 57 61
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> – CSE SSCT – Agir sur les risques psychosociaux – Égalité professionnelle et qualité de vie au travail – Prévention des risques professionnels – DUERP – Prévention des accidents du travail – l'arbre des causes – Agir sur le handicap – Référé en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes 	43-45 59 61 56 58 57 48

REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES JURIDIQUES

Pour vous aider à valoriser les compétences acquises dans votre activité syndicale lors de votre entretien professionnel (Article L.6315-1), pour l'obtention d'une certification (Article L.6112-4) ou votre entretien de fin de mandat (Article L.2141-5), nous vous proposons d'identifier les blocs de compétences mobilisés dans les formations suivies avec l'IREFE.*

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Conseiller et informer les salariés sur des questions juridiques et proposer des solutions	<ul style="list-style-type: none"> – Conseiller du salarié – Défenseur syndical – Licenciement et contrôle du juge – Assistance juridique des salariés – Les formes particulières du contrat de travail – Durée du travail et congés – Le licenciement pour motif économique 	86 87 92 70 95 96 97
Analyser une situation et apporter une solution juridique	<ul style="list-style-type: none"> – Licenciement et contrôle du juge – La preuve – Les formes particulières du contrat de travail – Durée du travail et congés – Le licenciement pour motif économique 	92 94 95 96 97
Construire une argumentation juridique pertinente au regard du problème posé	<ul style="list-style-type: none"> – Rédaction de conclusions – Plaider un dossier devant le CPH – Rédaction de décision – La preuve 	88 89 103 94
Présenter et négocier une solution transactionnelle	<ul style="list-style-type: none"> – Conseiller du salarié – Assistance juridique des salariés – Bureau de conciliation et d'orientation 	86 70 93
Gérer les contentieux	<ul style="list-style-type: none"> – Défenseur syndical – Plaider un dossier devant le CPH – Procédure prud'homale – Président d'audience – Le référé 	87 89 91 102 105
Assurer une veille juridique	<ul style="list-style-type: none"> – Actualité jurisprudentielle – Actualité jurisprudentielle européenne – Lire un arrêt de la Cour de cassation – Journées de formation des acteurs du juridique 	98 99 100 101

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences liées à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.



COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

Mes droits à la formation !



Le **congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES)** est ouvert à l'ensemble des salariés.

Dans le secteur public, ce congé s'appelle le **congé pour formation syndicale**.

Aucune condition d'ancienneté n'est nécessaire pour en bénéficier.

Ce congé est de douze jours maximum par an. Il est porté à dix-huit jours pour les salariés du privé ayant un mandat de représentation du personnel ou syndical et pour les animateurs de formation. Vous pouvez le prendre en plusieurs fois (mais la durée ne peut être inférieure à une demi-journée).

La formation ne peut avoir lieu pendant les congés payés ou durant un arrêt maladie.

Votre employeur **doit vous accorder le congé** sauf s'il estime que votre absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.



L'IREFE accorde une **importance capitale à l'accessibilité** de ses formations pour toutes les personnes, notamment **celles en situation de handicap**.

Conformément aux exigences de la certification Qualiopi, **nous disposons d'un référent handicap dédié**, dont la mission consiste à accompagner les stagiaires en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation.

Notre engagement en faveur de l'inclusion se manifeste à travers des adaptations spécifiques, telles que des **locaux accessibles**, des supports pédagogiques adaptés, des moyens de communication alternatifs, ou encore des aménagements permettant de garantir une expérience de formation équitable et satisfaisante.

Nous sommes fiers de soutenir un environnement de formation inclusif où **chaque individu peut s'épanouir et développer ses compétences**, indépendamment de ses besoins spécifiques en matière d'accessibilité.



COMMENT S'INSCRIRE ?

6 ÉTAPES CLÉS

POUR PARTIR EN FORMATION

- 1 Je choisis ma formation.
- 2 Je vérifie les disponibilités de places en consultant le site : IREFE.COM
- 3 J'envoie ma demande d'inscription (disponible sur le site Internet) dûment complétée à mon syndicat pour validation.
- 4 Je dépose ma demande de congé (téléchargeable sur le site Internet) auprès de mon employeur au plus tard **30 jours** avant le début de la formation.
- 5 Je reçois **15 jours** avant le début de la formation la convocation par mail. J'en remets une copie à mon employeur.
- 6 Je participe à la formation.

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

À la réception d'une inscription réalisée au moyen du bulletin d'inscription par courrier, par mail ou via le site internet de l'IREFE, les assistantes de formation adressent simultanément :



- Un **accusé de réception** au futur stagiaire.
- Une **convention de formation** au financeur de la formation, désigné sur le bulletin d'inscription (entreprise, CSE, syndicat, voire OPCO).

Le financeur valide la convention et la retourne à l'IREFE.



Dans le même temps, le stagiaire dépose sa demande de congé formation auprès de son employeur. (voir nos modèles p. 24 et 25), au plus tard 30 jours au début de la formation.



Une quinzaine de jours avant le début du stage, **l'IREFE envoie par mail au stagiaire une convocation, fixant les modalités de participation à la formation** (horaires, formateur-trice, lieux, documents ou matériels éventuels à apporter, livret d'accueil). Vérifiez vos spams, si vous n'avez pas reçu votre convocation, appelez-nous.



À la fin de la formation, **l'IREFE remet au stagiaire une attestation de stage précisant les objectifs du stage qu'il présentera à son employeur.** **L'IREFE émet également une facture qu'elle adresse au financeur.**



MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ

EN CAS DE REFUS DE L'EMPLOYEUR, SA RÉPONSE DOIT ÊTRE ÉCRITE

Élus du comité social & économique moins de 50 salariés

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité social et économique organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation n° 48 2935.

Je vous demande la prise en charge des frais de cette formation qui s'élève à ... € ainsi que les frais d'hébergement, de déplacement et le droit à congé au titre du CFESSES conformément aux articles L 2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Élus du comité social & économique plus de 50 salariés

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité social et économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

CSE titulaire, suppléant et membre de la commission SSCT

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation des membres du Comité social et économique au titre des missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail (ou) membre de la commission de santé, sécurité et conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L 2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R 2315-20 à R 2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Congé de formation économique sociale et syndicale (CFESSES)

Secteur privé

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESSES), conformément aux articles L.2145-1 à 13 et R.2145-4 du Code du travail.

Conformément à l'article L. 2145-6, je demande le maintien total de ma rémunération par l'entreprise.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Secteur public

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je soussigné(e) sollicite un congé de formation syndicale du au.... pour suivre la formation organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, conformément au décret (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),

- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),

- décret n° 88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière)

accordant ce congé aux salariés de la fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Membres de la F3SCT* Fonction publique Hospitalière

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de ... jours, conformément à la circulaire n°DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 et du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

Membres de la F3SCT* Fonction publique Territoriale

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de ... jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail et au décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

* Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail



MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ

DOMAINE JURIDIQUE

CONSEILLER PRUD'HOMME

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer de mon absence du au pour suivre une action de formation pour les conseillers prud'hommes, conformément à l'article L.1442-2 du Code du travail.

Je vous précise que ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 PARIS, pour le compte de l'ISEFOJ.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

DÉFENSEUR SYNDICAL

SECTEUR PRIVÉ

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer de mon absence du au, pour suivre une action de formation pour les défenseurs syndicaux, conformément à l'article L.1453-7 du Code du travail.

Je vous précise que ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 PARIS.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONSEILLER DU SALARIÉ

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESES)

SECTEUR PRIVÉ

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au (et du au si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESES, conformément aux articles L2145-1 à 5 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 PARIS. Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-12 du Code du travail par délégation de l'ICEFS - CFTD arrêté du 19/01/2017 - publié au JO du 22/01/2017.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

3

PRINCIPES CLÉS

DU CONGÉ DE FORMATION

1

LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ FORMATION

La lettre doit parvenir à l'employeur au moins 30 jours à l'avance pour une absence supérieure ou égale à trois jours et au moins 15 jours à l'avance dans les autres cas.

2

LE DÉLAI DE RÉPONSE

L'employeur est tenu d'accepter la demande de formation pour les CPH et défenseurs syndicaux. Dans tous les cas, il doit maintenir le salaire.

3

LE DROIT À LA FORMATION

Conseillers prud'hommes :

En plus de la formation obligatoire organisée par l'ENM, le droit à la formation prud'homale est égal à 36 jours pour un mandat de quatre ans sans pouvoir excéder 12 jours sur une année (articles D1442-1 à D1442-10).

Défenseurs syndicaux :

Le droit à la formation est de deux semaines par mandat de quatre ans (art. L1453-7).

Conseillers du salarié :

Pas de droit spécifique à la formation. Vous devez utiliser le congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESES), art. L2145-1 à 5 du Code du travail.



NOS TARIFS

*La formation a un coût et il importe d'assurer l'équilibre financier de l'IREFE.
Aussi, nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de la formation auprès de vos entreprises, administrations ou CSE.*

Financier	Par jour et par stagiaire
Entreprise / OPCO	427 €*
CSE	350 €
Syndicat	100 €



Si vous rencontrez des difficultés, ne renoncez pas à votre projet de formation et contactez sans tarder l'IREFE au 01 42 03 05 05.

* Tarif réglementé (R.2315-21 du Code du travail)

LES FORMATIONS

- 38 FORMATIONS IDENTITAIRES
- 29 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL - SECTEUR PRIVÉ
- 40 INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL - SECTEUR PUBLIC
- 44 SANTÉ AU TRAVAIL
- 48 AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
- 54 FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
- 56 PRATIQUES SYNDICALES
- 78 RESPONSABLES DE SYNDICAT
- 86 FORMATIONS JURIDIQUES



DÉCOUVERTE DE LA CFDT (PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL)

2

JOURS

Adhérent·e à la CFDT, découvrez son action, son organisation, son histoire et les valeurs qu'elle porte. **Formation indispensable à tout·e nouvel·le adhérent·e ou militant·e CFDT !**



OBJECTIFS

Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
Comprendre et participer à l'action de la CFDT



CONTENU

Les différentes images du syndicalisme - Définition du syndicalisme
- Les valeurs de la CFDT - La finalité de la CFDT - L'action de la CFDT
- L'histoire des organisations syndicales françaises - L'organisation de la CFDT - Les règles de fonctionnement de la CFDT - Les moyens de l'action syndicale - L'action syndicale pour l'intégration des travailleurs handicapés



PÉDAGOGIE

Méthodes active, interrogative, expositive
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



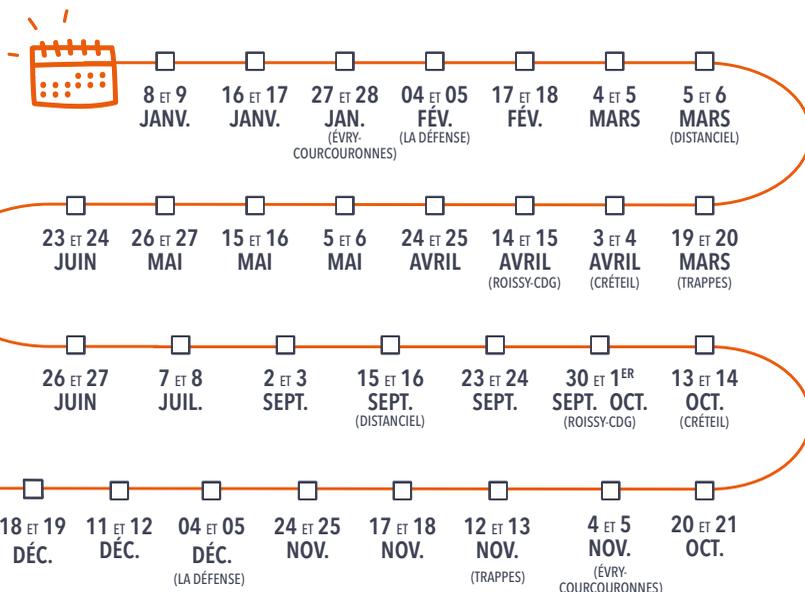
INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



PRÉREQUIS

Être adhérent·e CFDT secteur public et privé



ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E

2

JOURS

Futurs retraités, la CFDT vous donne les informations pour vous permettre d'identifier les démarches nécessaires afin de bien choisir votre date de départ en fonction de vos futurs revenus et de vos projets de vie. La retraite peut aussi être l'occasion de nouveaux investissements dans la CFDT retraités.



OBJECTIFS

Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite



CONTENU

Découvrir les étapes pour préparer sa retraite avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement
Connaître les sources et les supports d'information fiables pour préparer sa retraite
Connaître les démarches administratives à prévoir et/ou à préparer
Le projet de vie à la retraite : un nouveau chapitre à écrire
Connaître la CFDT retraités



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, interrogative, active, affirmative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Formation coanimée par un·e militant·e de l'interprofessionnel et un·e militant·e de l'Union confédérale des retraités



PRÉREQUIS

Salarié·e du privé ou du public et futur·e retraité·e (de 1 à 3 ans de la retraite), ou responsable syndical





REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

3
JOURS

Cette formation est dédiée aux représentants de proximité qui jouent un rôle essentiel au sein de l'entreprise pour garantir le bien-être des salariés et assurer une prévention efficace des risques professionnels. Elle a pour objectif de vous fournir les connaissances et outils nécessaires pour remplir vos missions avec efficacité et rigueur.



OBJECTIFS

Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
Réaliser des inspections de sites et préconiser des améliorations des conditions de travail afin d'améliorer la qualité de vie au travail
Porter les réclamations auprès du bon interlocuteur et suivre les procédures en cas de droit d'alerte jusqu'à la saisine de la Direccte



CONTENU

Élaboration d'une stratégie adaptée à l'attribution, appuyée par des moyens concrets déployés par le représentant de proximité
Méthode de recueil des réclamations des salariés
Outils ergonomiques pour observer le travail
Principes et outils de prévention des risques
Droit de retrait, droit d'alerte et saisine de la Direccte ou Dreetts
Prévention des risques professionnels et amélioration de la QVCT-EP
Coordination avec le CSE et ses commissions



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, interrogative, active, démonstrative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être représentant-e de proximité



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET



CSE FORMATION ÉCONOMIQUE PREMIER MANDAT

5
JOURS

Cette formation, obligatoire règlementairement, vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre nouveau mandat dans le CSE.



OBJECTIFS

Identifier et s'appropriier les différentes activités de l'élu-e du CSE
Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



CONTENU

Rôle et mission de l'instance du CSE – Fonctionnement légal du CSE
Informations et consultations obligatoires du CSE
Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
Moyens et outils de communication du CSE
Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives – Recours à l'expertise
Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Méthode expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e,
Expert conseil d'un Cabinet d'expertise du CSE partenaire de la CFDT



PRÉREQUIS

Être élu-e CSE dans une entreprise de plus de 50 salariés dans le secteur privé





INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE DEUXIÈME MANDAT

3

JOURS

Vous entrez dans votre 2^e mandat au sein du CSE et avez donc le droit de suivre une nouvelle formation. Celle-ci prend en compte votre expérience acquise au cours du 1^{er} mandat et vous permettra d'établir des axes d'amélioration sur le fonctionnement du CSE et de connaître les changements règlementaires.



OBJECTIFS

Établir un bilan de l'exercice du précédent mandat et de son activité en tant qu'élu-e
Développer des compétences en matière de représentation, de communication et de gestion des conflits
Concevoir un plan d'action pour le nouveau mandat



CONTENU

Retour d'expérience sur le premier mandat au CSE
Analyse des modes de fonctionnement, interactions et communication entre le CSE, les commissions du CSE, la section syndicale et les salariés
Modalités d'information et de consultation du CSE (les 3 blocs de consultation)
Méthode de rédaction d'un avis motivé
Obligations de l'employeur et droits de l'élu-e CSE
BDESE et prise en compte de l'élément environnemental dans l'entreprise et le CSE
Communication entre le CSE et les autres acteurs des relations sociales
Méthode pour un dialogue social optimisé dans le cadre du CSE



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Secteur privé - élu-e en CSE exerçant son 2^e mandat
Avoir suivi la formation CSE formation économique premier mandat et être élu-e en deuxième mandat



14 AU 16
AVRIL

27 AU 29
OCT.



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

CSE SSCT PREMIER MANDAT ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

5

JOURS

Cette formation obligatoire règlementairement, vise à renforcer votre rôle en tant qu'élu. Elle vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



OBJECTIFS

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE - Assister les salariés - Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail - S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



CONTENU

Rôle et mission de l'instance CSE - Fonctionnement légal du CSE - Consultations particulières du CSE - Moyens d'action du représentant du personnel au CSE - Réunions du CSE - Moyens et outils de communication du CSE - Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives - Droit d'alerte du CSE - Modalités de saisine de l'inspection du travail - Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail - Obligations de l'employeur en matière de santé au travail - Analyse du travail et impact sur la santé des salariés - Principes et outils de prévention des risques professionnels - Champ des conditions de travail - Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive - Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, référent handicap, inspecteur du travail



PRÉREQUIS

Secteur privé - élu-e titulaire et suppléant de CSE des entreprises de moins de 50 salariés



10 AU 14
FÉV.

6 AU 10
OCT.

CSE SSCT PREMIER MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

5

JOURS

Cette formation obligatoire règlementairement, vise à renforcer votre rôle en tant qu'élu au sein du CSE de plus de 50 salariés. Elle vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



OBJECTIFS

Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE de plus de 50 salariés - Assister les salariés - Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail - S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



CONTENU

Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT - Informations et consultations obligatoires du CSE en matière de SSCT - Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission - Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail - Obligations de l'employeur en matière de santé au travail - Analyse du travail et impact sur la santé des salariés - Principes et outils de prévention des risques professionnels - Champ des conditions de travail - Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail - documents obligatoires (Papripact, Document unique d'évaluation des risques professionnels) - Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive - Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, référent handicap, inspecteur-trice du travail



PRÉREQUIS

Secteur privé - élu-e- CSE ou représentant-e de proximité selon les attributions prévues dans l'accord d'entreprise - Élu-e titulaire, suppléant-e, membre de la commission, référent-e HSAS et représentant-e de proximité



20 AU 24
JANV. 17 AU 21
MARS 14 AU 18
AVRIL 16 AU 20
JUIN 27 AU 31
OCT. 8 AU 12
DÉC.

CSE SSCT DEUXIÈME MANDAT

3

JOURS

Dans le cadre de ce 2^e mandat, cette formation règlementaire prendra en compte votre expérience et vous permettra d'établir des axes d'amélioration d'actions et de connaître les changements en matière de santé au travail.



OBJECTIFS

Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant du personnel au CSE - S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention



CONTENU

Informations et consultations obligatoires traitées périodiquement - Bilan des moyens d'action du représentant du personnel - Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail - Obligation de l'employeur et moyens de les faire respecter - Analyse du travail et impact sur la santé des salariés - Principes et outils de prévention des risques adaptés (Papripact, Document unique, méthode « arbre des causes », champ des conditions de travail...) - Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail conditions de travail - QVTCT - Coordination entre CSE, commission SSCT et représentants de proximité - Documents obligatoires optimisés (règlement intérieur, rapport d'activité, Duerp, Papripact, PV...) - Analyse des modes d'organisation du travail et de leur impact sur la santé au travail - Analyse de la qualification des accidents du travail (trajets, maladies professionnelles et des indicateurs de la santé) - Mise, remise et maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap - Nouvelles méthodes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative - Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels agréé DREETS



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « CSE SSCT premier mandat »



13 AU 15
JANV. 15 AU 17
SEPT.



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

2

JOURS

Cette formation vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat de secrétaire au sein du Comité social et économique (CSE).



OBJECTIFS

Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



CONTENU

Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
Les réunions de CSE et leurs modalités de fonctionnement
La différenciation des niveaux information, consultation et négociation
Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



PÉDAGOGIE

Méthode expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de secrétaire ou secrétaire adjoint du CSE
et avoir suivi la formation CSE « formation économique 1^{er} mandat »



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
SECTEUR PRIVÉ

TRÉSORI·ER·ÈRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

2

JOURS

Cette formation vise à vous doter des compétences essentielles nécessaires pour exercer pleinement votre rôle en tant que trésorier au sein du Comité social et économique (CSE). Elle vous permettra d'acquérir les connaissances indispensables et de développer les aptitudes nécessaires pour exceller dans votre rôle financier et contribuer ainsi à une gestion transparente, efficace et responsable des ressources au bénéfice de l'ensemble de la communauté du CSE.



OBJECTIFS

Identifier le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
Concevoir et contrôler le budget d'un CSE
Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



CONTENU

Rappel des attributions du CSE et du rôle du trésorier
Le fonctionnement budgétaire du CSE
Les obligations comptables du CSE
Les contrôles à effectuer pour s'assurer de la bonne tenue de la comptabilité
La lecture des comptes d'un CSE
La réglementation fiscale et sociale du CSE
Exercice sous la forme d'un quiz : « Ma petite entreprise »



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive et interrogative



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Expert-comptable d'un cabinet expert partenaire



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de trésorier du CSE





RÉFÉRENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

2
JOURS

Désigné-e comme référent-e CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (HSAS), cette formation vous permettra de définir votre rôle et les leviers dont vous disposez pour mener votre activité au sein de l'instance CSE.



OBJECTIFS

Identifier le rôle et les attributions du référent harcèlement sexuel et les agissements sexistes
Construire un plan de prévention et d'intervention contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



CONTENU

L'historique et les définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
Les différents types de harcèlement sexuel
Les obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
Le rôle et les attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
Les risques de harcèlement sexuel
Les moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
La mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e au CSE et avoir le mandat de référent-e HSAS
Avoir suivi « CSE formation économique premier mandat »
ou « CSE SSCT premier mandat »



13 ET 14
FÉV. 3 ET 4
JUN 8 ET 9
DÉC.



CSE FORMATION ÉCONOMIQUE BILAN DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT

3
JOURS

Votre expérience antérieure vous a préparé de manière adéquate pour entreprendre cette formation, conçue pour vous aider à évaluer vos accomplissements au cours de votre premier mandat, à effectuer un diagnostic approfondi du fonctionnement de l'instance, et à vous préparer de manière proactive pour agir avec succès lors de votre second mandat.



OBJECTIFS

Identifier et analyser le fonctionnement du comité social et économique et ses relations avec les différents acteurs internes et externes
Établir un diagnostic en vue d'optimiser l'organisation fonctionnelle et relationnelle du CSE pour prévoir les axes d'amélioration en vue du renouvellement de mandat



CONTENU

Retour d'expérience sur le mandat, le rôle et les attributions du CSE
Analyse des modes de fonctionnement du CSE
Communication entre la délégation CSE et les salariés
Relations entre l'instance CSE et les commissions du CSE
Lien avec les représentants syndicaux au CSE
Interaction entre le CSE et les représentants de proximité le cas échéant
Liens entre le CSE et le CSE central le cas échéant
Réflexion collective sur un cas concret choisi par le groupe et traité par la méthode de co-développement.



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative et de co-développement
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Élu-e CSE dans le secteur privé arrivant à la fin de son mandat et souhaitant le renouveler



À LA DEMANDE



INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL : DIAGNOSTIC

3
JOURS

En tant qu'élue au CSE, membre de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) ou représentant-e de proximité chargé des questions liées à la santé au travail, votre mandat arrive à son terme.

Cette formation vous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances, de mettre en place des stratégies efficaces et de consolider votre expertise.



OBJECTIFS

Renforcer son rôle stratégique de représentant-e du personnel expérimenté en santé au travail pour mesurer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration des conditions de travail.
S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention



CONTENU

Retour d'expériences des actions menées dans son mandat au CSE
Santé-sécurité : analyse de la qualification des accidents du travail, des accidents de trajets, des maladies professionnelles et des indicateurs de santé – Évolutions législatives – Pratique du dialogue social pour agir sur les conditions de travail dont les axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail – Analyses des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au travail – Prise en charge du dossier handicap – Rôle, mission et lien entre les actions du CSE, la commission SSCT et les représentants de proximité – Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail – Mobilisation des principes et outils de prévention des risques – Proposition d'actions innovantes en matière de prévention des risques professionnels



PÉDAGOGIE

Méthodologie active - Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « CSE SSCT » ou avoir exercé un mandat d'élue en CSE depuis au moins 2 ans – Être élu-e en CSE ou membre de la commission SSCT



À LA DEMANDE



PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS

2
JOURS

Pour porter les réclamations individuelles et collectives des salariés, il vous faut rencontrer et écouter les salariés pour recueillir les demandes afin de les présenter à l'employeur dans le cadre du CSE, de commissions et/ou d'entretiens face à l'employeur.



OBJECTIFS

Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
Porter les réclamations des salariés auprès de l'employeur



CONTENU

Stratégie d'action pour cette attribution spécifique
Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à cette attribution
Méthode de recueil des réclamations des salariés
Réclamations individuelles et collectives
Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
Représentant du personnel au CSE et activité de la section syndicale
Action de prévention des risques professionnels



PÉDAGOGIE

Méthodes interactive, active, expositive, interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e CSE et avoir suivi la formation CSE 1^{er} mandat
Ou être représentant-e de proximité



10 ET 11
FÉV.

25 ET 26
SEPT.

9 ET 10
OCT.

ÉLUS DANS LES COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

2 JOURS

Cette formation doit permettre aux élus d'être des acteurs dans et hors de l'instance CS et FS-SSCT. Cela touche autant à leur posture qu'aux moyens d'action mobilisables. Les axes revendicatifs du champ professionnel doivent être connus à tous les niveaux et confrontés à la réalité du terrain grâce au lien direct avec les agents. Des pratiques syndicales renouvelées sont à acquérir. Une dynamique doit se créer entre le collectif, la section et le syndicat.



OBJECTIFS

Définir le rôle de l'élu CFDT d'une manière générale et dans le comité social en particulier
Connaître les attributions du comité social et de la formation spécialisée, ses moyens et son fonctionnement
Agir sur le comité social et la formation spécialisée SSCT
Valoriser les actions menées et les résultats obtenus au comité social et à la Formation spécialisée santé, sécurité, Conditions de travail



CONTENU

Le schéma de la double légitimité – Les quatre valeurs de la CFDT – Être élu c'est être mandaté / mandatement : engagements de la CFDT, engagement de l'élu – Comité social ou formation spécialisée SSCT – Comités sociaux territoriaux (CST) – Comités sociaux d'établissement (CSE) – Comités sociaux d'administration (CSA) – Le comité social et la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail avant, pendant, après – Les techniques d'investigation au travail – Construire la parole CFDT et élaborer une stratégie pour agir au CS et à la FS-SSCT – Comprendre le travail pour agir syndicalement – Comment construire la parole CFDT et élaborer une stratégie – Comprendre le travail pour agir – Construire une argumentation – Guide de pratiques syndicales – Le rapport social unique et la base de données sociales dans la fonction publique – Valoriser – communiquer – adhérer – fidéliser – La fonction développement / syndicalisation



PÉDAGOGIE

Méthodes interrogative, affirmative, active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e dans l'instance du comité social d'une fonction publique



LES MISSIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES COMITÉS SOCIAUX ET LA FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA FPT

2 JOURS

Cette formation vise à ce que chaque élu-e/mandaté CFDT soit capable d'investir la mission santé, sécurité et conditions de travail de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du comité social territorial (CST).

JOURS (1+1)



OBJECTIFS

Analyser des situations de travail en adoptant une démarche d'action méthodologique
Être acteur du dialogue social en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail



CONTENU

Situer son contexte de collectivité, son CST, situation-problème choisie et attentes collectives pour avancer sur sa prise en charge
Le rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels : responsabilité de l'employeur et ses obligations légales vis-à-vis du CST et missions des RP au CST en matière de santé au travail
Schéma CFDT d'un dialogue social de qualité comme méthode de travail collectif
Initier un état des lieux partagé et formuler des objectifs
Quatre outils pour analyser la situation de travail
Formaliser un plan intersession
Différencier le rôle des acteurs ressources en santé au travail
Connaître les ressources de la CFDT : dispositif ARC, syndicat, fédération



PÉDAGOGIE

Formation-action ancrée sur une problématique terrain d'actualité pour chaque équipe
Méthologies active, expositive
Livret stagiaire, documents numériques



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-trice



PRÉREQUIS

Secteur public - fonction publique territoriale
Avoir bénéficié de la formation initiale SSCT de 3 jours par le CNFPT ou un autre organisme de formation



ÉLUS DANS LES COMITÉS SOCIAUX D'ÉTABLISSEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

3

JOURS

Les enjeux liés à la santé, au social et au médico-social doivent être maîtrisés à tous les niveaux et être confrontés à la réalité du terrain en établissant un contact direct avec les agents. Cette formation vise à permettre aux élus de jouer un rôle actif au sein de l'instance CSE et en dehors. Elle permet l'adoption d'une posture adéquate, mais également l'acquisition des moyens d'action nécessaires pour formuler des revendications et influencer sur la politique de l'établissement.



OBJECTIFS

Connaître son environnement professionnel et les acteurs en lien avec la CFDT et les systèmes sanitaire, social et médico-social
Connaître le contenu du rapport social unique
Agir syndicalement sur la politique de l'établissement en formulant des revendications



CONTENU

Identifier les acteurs et leurs rôles en lien avec le CSE (CFDT et non-CFDT)
Repérer les circuits de financement des systèmes sanitaire, social et médico-social – Situer son établissement dans son environnement territorial – Connaître le calendrier budgétaire de son établissement pour mieux agir – S'approprier le rapport social unique au service de l'action syndicale – Appréhender les points spécifiques du CSE FPH
S'approprier un dossier au CSE pour agir syndicalement



PÉDAGOGIE

Méthodes affirmative, interrogative, active, interactive - Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être élu-e dans l'instance du comité social de la fonction publique hospitalière



LES MISSIONS SSCT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

5

JOURS

(3+2)

En tant qu'élu-e au Comité Social d'Établissement (CSE) ou mandaté-e à la formation spécialisée SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) dans la fonction publique hospitalière, vous jouez un rôle essentiel pour améliorer les conditions de travail des agents au sein de votre établissement. En participant à cette formation, vous développerez une compréhension approfondie de vos missions, de la réglementation en vigueur et des leviers d'action qui vous permettront de promouvoir une véritable culture de la santé et de la sécurité au travail dans la fonction publique hospitalière.



OBJECTIFS

Décrire le cadre légal de la santé au travail et les actions de terrain
Analyser une situation à risques
Préconiser les actions de prévention
Appliquer l'ensemble des méthodes et des démarches pour agir sur la prévention des risques pro / Utiliser la QVCT
Construire l'action syndicale



CONTENU

S'approprier les outils obligatoires et leur élaboration pour agir sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail
Élaborer des actions de recensement des difficultés rencontrées par les agents en matière de santé au travail
Développer la prise en charge syndicale des questions de santé au travail et en faire un levier de développement



PÉDAGOGIE

Méthodes affirmative expositive, interrogative, active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



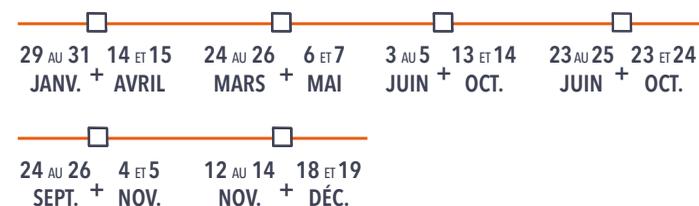
INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-trice



PRÉREQUIS

Secteur public élu-e et mandaté.e à la F3SCT de la fonction publique hospitalière





PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP

3

JOURS

En tant que pilier essentiel de la gestion des risques professionnels en entreprise, le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) revêt une importance capitale dans la prévention de ces risques. Il s'agira donc d'actualiser vos connaissances sur le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels et de vous familiariser avec le fonctionnement et l'utilisation du DUERP.



OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
Agir sur la prévention des risques professionnels



CONTENU

Enjeux de la prévention
Différents acteurs et leurs contributions
Composantes du risque professionnel
Principes généraux de la prévention des risques professionnels
Cotation et classement des risques professionnels
Indicateurs des accidents du travail et des maladies professionnelles
Plan de prévention des risques professionnels
Documents obligatoires : document unique et Papripact



PÉDAGOGIE

Méthodes interactive, expositive, interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des instances des représentants du personnel en matière de santé au travail



1^{ER} AU 3 AVRIL 16 AU 18 JUIN 1^{ER} AU 3 JUIL. 5 AU 7 NOV.



AGIR SUR LE HANDICAP

4

JOURS
(2 JOURS + 2)

La perception et la prise en charge du handicap ont progressé, la loi de 2005 définit le handicap et renforce les droits, mais des efforts pour mieux intégrer les personnes handicapées restent à faire, notamment en matière d'emploi, avec un chômage de 17 % dans le privé. 80 % des handicaps sont invisibles et 85 % surviennent au cours de la vie. La prévention de la désinsertion professionnelle est essentielle. La CFDT agit pour l'insertion et le maintien en emploi.



OBJECTIFS

Définir et appréhender la notion de handicap dans la société - Connaître et savoir utiliser les textes et la réglementation - Construire l'action syndicale de la CFDT - Informer et sensibiliser les travailleurs sur le handicap - Mobiliser les outils de communication sur le sujet du handicap - Négocier un accord sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des TSH - Développer la CFDT en proposant l'adhésion à tous



CONTENU

Session 1 Les préjugés sur le handicap au travail - Définition du handicap et de ses formes - Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap - Acteurs de leviers du handicap selon les sujets - La santé - Évolution en France de la législation sur le travailleur en situation de handicap - Construire l'action syndicale CFDT - Méthode pour déterminer les projets dans sa structure

Session 2 Présentation en langue des signes - Les enjeux / les freins - Sources d'information - Définitions : prévention - insertion - maintien en emploi - Enjeux de communication - Les grands principes de l'accessibilité en matière de communication - Axes essentiels d'un accord handicap et maintien dans l'emploi selon la CFDT - La négociation



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive, interrogative, affirmative - Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France, intervenant-e Unihir Transition /Cap emploi



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e du personnel ou syndical



13 ET 14 JANV. + 10 ET 11 MARS 4 ET 5 SEPT. + 20 ET 21 NOV.



PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

4

JOURS
(3 JOURS + 1)

Vous souhaitez renforcer vos compétences en matière d'analyse et d'enquête en cas d'accident du travail. Cette formation-action offre une opportunité de s'initier à la méthode de l'arbre des causes. Elle vous permettra de développer une expertise dans la compréhension et la résolution des causes profondes d'un accident du travail. En acquérant cette méthode, vous serez mieux préparé à mener des enquêtes approfondies, à identifier les facteurs sous-jacents et à mettre en place des mesures préventives pour assurer un environnement de travail plus sûr.



OBJECTIFS

Organiser et réaliser une enquête à la suite d'un accident de travail avec la méthode « arbre des causes »
Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



CONTENU

Processus d'enquête
L'arbre des causes
Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
Réalisation de l'analyse d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes
Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive, interrogative, expérientielle



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, intervenant-e en prévention des risques professionnels, ergonome



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « CSE formation économique premier mandat » ou la formation « CSE SSCT premier mandat » pour le secteur privé ou la formation « élus dans les comités sociaux de la fonction publique » pour le secteur public



5 AU 7 +23
MARS MAI

17 AU 19 + 15
SEPT. DÉC.



AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

2

JOURS

Vous souhaitez agir pour améliorer les conditions de travail dans votre entreprise. Cette formation vous apportera les connaissances et compétences clés pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives de prévention des risques psychosociaux. Elle vous permettra d'approfondir votre compréhension de ces risques, d'identifier les facteurs de stress et de développer des stratégies efficaces pour promouvoir un environnement de travail sain et épanouissant.



OBJECTIFS

Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



CONTENU

Définition des risques psychosociaux
Définition d'un travail de qualité
Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
Accords nationaux interprofessionnels
Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, interrogative, active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « CSE formation économique premier mandat » ou la formation « CSE SSCT premier mandat » pour le secteur privé ou la formation « Élus dans les comités sociaux de la fonction publique » pour le secteur public



9 ET 10
JAN.

10 ET 11
MARS

29 ET 30
AVRIL

27 ET 28
NOV.



AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

2

JOURS

La CFDT s'engage résolument contre toutes formes de discrimination. Cette formation vous offrira les outils nécessaires pour aborder de manière plus proactive la question de la discrimination au sein de votre établissement. Vous développerez une compréhension approfondie des enjeux liés à la discrimination. Votre implication dans cette formation contribuera à renforcer la lutte contre les discriminations, à favoriser la diversité et à promouvoir des relations professionnelles justes et respectueuses.



OBJECTIFS

Repérer les situations à risque
Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



CONTENU

Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
Situations de discrimination
Obligations générales de prévention
Accords en matière de diversité
Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



PÉDAGOGIE

Méthodes active, affirmative, interrogative



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-et référent-e discriminations de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



20 ET 21
MARS

13 ET 14
NOV.



AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

2

JOURS

Cette formation s'adresse à tous les militants désireux de s'engager dans une démarche de négociation allant au-delà de la simple application de la réglementation. Elle vise à renforcer vos compétences dans la négociation et à vous permettre de jouer un rôle actif dans la mise en place de pratiques et de politiques allant dans le sens de l'égalité, l'inclusion et de la justice au sein de l'entreprise.



OBJECTIFS

Comprendre les fondamentaux de l'égalité professionnelle et s'approprier une grille de lecture des inégalités dans l'entreprise – Saisir les enjeux performance et QVT de l'EP et élaborer un argumentaire EP-QVT – Identifier les indicateurs EP pertinents au service d'un diagnostic EP – QVT – Être force de proposition pour mettre en œuvre une démarche intégrée EP-QVT – Construire une stratégie d'action syndicale – Partager l'expérience et construire les perspectives de la stratégie d'action syndicale élaborée – Identifier les cadres de négociation pertinents dans mon entreprise et les modalités d'animation adaptée – Identifier des priorités d'action



CONTENU

Obligations légales sur l'égalité professionnelle
Mécanisme générateur des inégalités
Enjeux de l'égalité professionnelle femmes / hommes
Index de l'égalité
Actions clés du plan d'action de l'égalité professionnelle
Éléments de contenu d'un accord égalité professionnelle



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive, interrogative



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT d'Île-de-France



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT
Avoir suivi la formation « Pratique de la négociation »



12 AU 14
MARS +16
JUN

20 AU 22
OCT. 2025 +2
FÉV. 2026



AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

1
JOUR

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes en milieu de travail est une priorité de longue date de la CFDT. Que vous soyez militant CFDT au sein de l'administration ou d'une entreprise, cette journée de formation dédiée vous permettra de mieux comprendre ces violences et vous engager de manière proactive dans des actions spécifiques visant à les combattre. Vous contribuerez ainsi à la création d'un environnement de travail plus sûr et respectueux.

 OBJECTIFS

Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

 CONTENU

Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail
Les actions de la CFDT depuis 50 ans
Violences sexistes et sexuelles au travail : 3 sources de droit
Le rôle des acteurs du travail dans la prévention des VSST
Études de cas

 PÉDAGOGIE

Méthode active, expositive, interactive – Livret stagiaire

 MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

 INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT en charge de l'égalité professionnelle

 PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

AGIR POUR LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE » DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION

4
JOURS
(3 JOURS + 1)

La transition écologique juste doit être portée par les équipes CFDT au même titre que n'importe quelle autre revendication et intégrée dans les prérogatives des élu-e-s CSE et des négociateur-trice-s.

 OBJECTIFS

Appréhender les notions, concepts et enjeux du développement durable et de la « transition écologique juste »
Connaître les différents moyens d'agir pour la « transition écologique juste » dans mon entreprise, mon administration
Construire un projet « transition écologique juste » dans mon entreprise, mon administration

 CONTENU

Structurer ses connaissances sur le développement durable et la transition écologique juste
L'enjeu de la transition écologique juste
L'importance du développement durable
Actions syndicales à mener pour la transition écologique juste dans son entreprise ou son administration
Développer un réseau de militants et militantes sur le développement durable et la transition écologique juste
Construire une démarche de conduite de projet
Préparer un plan d'action

 PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire

 MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

 INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

 PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT »



COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DANS L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE

1
JOUR

Que vous soyez élu-e de CSE ou négociateur-trice, cette formation vous permettra de maîtriser le langage de l'entreprise, d'acquérir les bases du jargon économique, financier et social, et de déjouer les principaux pièges liés à l'interprétation des tableaux de chiffres.

Vous serez ainsi mieux armé-e pour défendre les intérêts des travailleurs lors des réunions du CSE et des négociations avec l'employeur.

OBJECTIFS

Connaître les principaux termes du jargon économique, comptable et financier des directions
Savoir lire un tableau de chiffres ou un graphique en évitant les pièges
S'entraîner à prendre la parole en maniant le jargon de l'entreprise

CONTENU

Distinguer les notions de profitabilité, de rentabilité et de compétitivité – Distinguer comptabilité sociale et comptabilité analytique – Passer en revue les définitions des principaux soldes intermédiaires de gestion (CA, marges, EBITDA, ROC/ROP, REX...)
Lire un compte d'exploitation à partir d'un tableau de données sociales : analyse en structure, en masse et en % – Distinguer moyenne et médiane – Jeu final de prise de parole à partir de tableaux et graphiques habituellement fournis par les directions

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative.
Fourniture de mémos sur l'ensemble des thèmes abordés

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis

PRÉREQUIS

Aucun



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

1

JOUR

Élu-e de CSE ou négociateur-trice, cette formation vous donnera les principales clés de compréhension pour promouvoir la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), grâce au bon usage des prérogatives du CSE et des organisations syndicales.

OBJECTIFS

Connaître les obligations de l'employeur en matière de RSE
Savoir comment utiliser les informations-consultations du CSE et les négociations pour intégrer la RSE dans le dialogue social en entreprise

CONTENU

Cartographie élargie des notions couvertes par la RSE et glossaire des mots de la RSE
Tour d'horizon des directives européennes et réglementations françaises en lien avec la RSE
Informations obligatoires dans la BDES-E
Obligations d'intégration de la dimension environnementale dans les informations-consultations récurrentes du CSE
Objets de négociation RSE en entreprise
Priorisation par chaque stagiaire des sujets RSE pertinents dans son entreprise

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative.
Fourniture de mémos sur l'ensemble des thèmes abordés

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation CSE formation économique 1^{er} mandat ou CSE SSCT 1^{er} mandat



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E ET SECRÉTAIRE DE SECTION

3
JOURS

En tant que représentant·e de la CFDT au sein de votre entreprise ou de votre établissement, cette formation vise à vous accompagner dans la construction de votre rôle tout en renforçant vos outils d'action. Elle vous permettra d'acquérir une expertise approfondie pour mieux servir les intérêts des travailleurs, renforcer la présence de la CFDT, et jouer un rôle clé dans la défense des droits des employés.



OBJECTIFS

Appréhender le rôle, les missions – S'entendre sur la notion de mandatement – Animer une section – S'enquérir des réalités vécues, subies – Faire vivre le syndicalisme d'adhérents – Anticiper l'avenir économique et social – Organiser la-les revendication-s en s'inspirant de la politique générale de la CFDT – Communiquer pour faire adhérer – Appréhender la négociation



CONTENU

Rôles, moyens et limites des délégués syndicaux et des secrétaires de section : fonctions des représentants CFDT, leurs structures et le fédéralisme – Valeurs de la CFDT, du mandatement, et des institutions représentatives du personnel dans les secteurs privé et public – Données économiques et sociales (BDESE), bilans sociaux, gestion de l'intersyndicale, collecte des besoins des salariés, répartition des tâches, et circulation de l'information – Négociations annuelles obligatoires (NAO) : exemples, méthodes (QQCOQP), et outils de communication



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, interrogative, active, affirmative, démonstrative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT » – Exercer le mandat de délégué·e syndical·e (secteur privé) ou de secrétaire de section (secteur public), de responsable syndical·e ou de responsable de section syndicale



13 AU 15 JAN.
20 AU 22 JAN.
26 AU 28 FÉV.
26 AU 28 MARS
28 AU 30 AVRIL
(RÉSERVÉ À LA FONCTION
PUBLIQUE)
14 AU 16 MAI
3 AU 5 JUIN
(ROISSY-CDG)

1^{ER} AU 3 JUILLET
22 AU 24 SEPT.
(RÉSERVÉ À
LA FONCTION
PUBLIQUE)
8 AU 10 OCT.
(LA DÉFENSE)
28 AU 30 OCT.
26 AU 28 NOV.
17 AU 19 DÉC.
(RÉSERVÉ À
LA FONCTION
PUBLIQUE)

ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

4
JOURS

Secrétaire de section ou délégué·e syndical·e, cette formation vous permettra de construire votre rôle pour conduire le travail d'équipe de la section syndicale et pour mettre en œuvre de façon démocratique des projets syndicaux.



OBJECTIFS

Identifier le rôle de l'animateur du collectif CFDT
Concevoir un travail collectif pour une action syndicale CFDT



CONTENU

Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
Conduite de réunion
Mise en place du plan de travail de la section syndicale
Communication interne et externe de la section
Gestion et animation d'équipes
Éléments favorisant une action collective syndicale
Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT »
Avoir le mandat de délégué·e syndical·e (privé) ou de secrétaire de section (public)



22 AU 25 AVRIL
4 AU 7 NOV.

PRÉPARER LES ÉLECTIONS - NÉGOCIER LES PROTOCOLES D'ACCORD PRÉ-ÉLECTORAUX

3

JOURS

Votre premier mandat CSE arrive à son terme. Il est temps pour vous de tirer un bilan pour préparer les prochaines échéances électorales. Cette formation vous permettra de préparer et de repérer les éléments de négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP). Alors que votre premier mandat au CSE touche à sa fin, il est crucial de tirer un bilan de cette expérience en vue des prochaines élections. Rejoignez-nous pour renforcer vos compétences en matière de négociation, garantissant ainsi une transition en douceur vers votre prochain mandat.



OBJECTIFS

Identifier le cadre légal des élections professionnelles
Réaliser le diagnostic de l'élection CSE antérieure
Valoriser l'identité CFDT dans le processus électoral



CONTENU

L'élection professionnelle à travers les textes légaux
Les conditions d'organisation des élections
Les enjeux de la représentativité
Les différentes étapes de l'élection
La négociation de l'accord préélectoral
Le procès-verbal destiné aux élections professionnelles
Les enjeux de la communication CFDT lors des élections professionnelles
La campagne électorale CFDT



PÉDAGOGIE

Méthodes active, interrogative, affirmative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « pratique de la négociation »
Apporter le PAP issu des dernières élections (CERFA n°15822-02 et 15823-02) ou PV d'élections lors de la formation



5 AU 7
FÉV.

24 AU 26
NOV.

ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

3

JOURS

Vous êtes militant d'une section syndicale. Cette formation vous permettra de découvrir les enjeux du travail collectif et les moyens qui le favorisent. Il est impératif de s'inscrire au moins à deux d'une même section syndicale et d'avoir déjà suivi la formation « découverte de la CFDT ».



OBJECTIFS

Développer un guide de syndicalisation - Former à l'utilisation d'outils d'anticipation pour élaborer un plan d'action - Mener des exercices pratiques de rédaction de tracts et d'organisation de tournées - Organiser des jeux de rôle pour simuler des permanences et des rencontres avec les salariés - Former à la planification et à la gestion de projets concrets avec des objectifs de changement - Organiser des ateliers pratiques sur la gestion de réunions, y compris les techniques de résolution de problème et la créativité



CONTENU

Composition des différents collectifs syndicaux
Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
Fonctionnement d'un collectif
Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
Méthode d'élaboration collective de projet d'action



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive, interactive
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, responsable régional-e et délégué-e régional-e de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical CFDT
S'inscrire à au moins deux d'une même section syndicale
Avoir suivi la formation « découverte de la CFDT »



26 AU 28
MAI



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ

ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

6
JOURS
(3 JOURS + 3)

Vous êtes sollicité-e au quotidien par les salariés sur des questions juridiques. Le droit du travail est un outil pour votre action. Ce cycle de formation vous permettra de repérer le cadre juridique dans lequel vous organisez la défense des intérêts des salariés et des adhérents CFDT. Vous assisterez à une audience de bureau de jugement au sein du Conseil des prud'hommes.



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base du droit du travail et identifier le cadre du contrat de travail
Distinguer les différents cas de rupture du contrat de travail et leurs conséquences
Construire une démarche pour accompagner et assister les salariés



CONTENU

Bases et principes du droit du travail
Les différents types de contrat de travail : CDI, CDD ...
Modification du contrat de travail
Causes et ruptures du contrat de travail
Statut des travailleurs en situation de handicap
Préparation de l'entretien préalable au licenciement et de l'assistance du salarié
Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT
Assister à une audience au sein d'un Conseil de prud'hommes



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e
conseiller-ère prud'homal-e



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e du personnel



Session 1

5 AU 7
FÉV. 19 AU 21
MARS

Session 2

26 AU 28
MAI 1^{ER} AU 3
JUIL.

Session 3

6 AU 8
OCT. 24 AU 26
NOV.



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

COMMUNICATION ÉCRITE

3
JOURS

Vous devez rédiger différents types d'écrits pour informer, expliquer, rendre compte, mobiliser... Cette formation vous permettra d'être plus autonome et efficace dans le choix du contenu et des supports de votre communication. Apportez vos documents écrits (tracts, journaux, comptes-rendus...), nous les étudierons dans le cadre d'exercices pratiques au cours de la formation.



OBJECTIFS

Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
Pratiquer différentes techniques de communication écrite



CONTENU

Obstacles rencontrés à l'écrit
Pratiques de communication écrite
Structure d'un écrit et recherche du message essentiel
Rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
Différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel



29 AU 31
JAN.

2 AU 4
AVRIL

22 AU 24
SEPT.

2 AU 4
DÉC.



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

3
JOURS

Au moment de vous exprimer, votre capacité à convaincre est cruciale. Cette formation est spécialement conçue pour renforcer votre pouvoir de persuasion en vous appuyant sur une stratégie dépourvue de toute manipulation. Grâce à cette formation, vous serez mieux préparé pour influencer positivement vos auditoires et atteindre vos objectifs de communication.



OBJECTIFS

Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
Adapter son argumentation en fonction des situations



CONTENU

L'argumentation dans la communication
Convaincre n'est pas vaincre : l'importance capitale de l'écoute
L'argument et sa place dans le jeu argumentatif
Typologie des arguments
Travail sur la réfutation
Techniques ou procédés de raisonnement (l'induction, la déduction, le raisonnement causal, l'analogie et la métaphore...)
Les mécanismes de manipulation
Méthode de réponse aux objections
Outils stratégiques pour convaincre : l'accord préalable, les trois registres du discours, les préférences cérébrales



PÉDAGOGIE

Méthodes active, affirmative et interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, comédien-ne formateur-trice



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou de représentant-e du personnel
Avoir suivi à la formation « prendre la parole » ou « pratique de la négociation »



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

FAIRE ADHÉRER

2
JOURS

Vous êtes un militant au sein d'une section syndicale, cette formation vous ouvre les portes pour explorer les enjeux du travail collectif et les méthodes qui le favorisent. Pour une expérience enrichissante, il est nécessaire de vous inscrire avec au moins un autre membre de votre section syndicale et d'avoir déjà suivi la formation « Découverte de la CFDT ».



OBJECTIFS

« Vendre » la CFDT
Initier la proposition d'adhésion
Répondre aux objections de l'adhésion
Finaliser l'adhésion



CONTENU

Distinguer différentes images de la CFDT et de l'adhésion
Identifier les éléments clés du syndicalisme
Lister les pratiques du syndicalisme d'adhérents
Analyser les éléments facilitant la rencontre avec les salariés
Identifier les différentes raisons d'adhérer
Construire des argumentaires et contre-argumentaires
S'entraîner à répondre aux objections à l'adhésion
Examiner les pratiques en matière de finalisation de l'adhésion
Repérer les outils disponibles
Construire un suivi des adhérents
Se projeter dans son action future



PÉDAGOGIE

Méthodes interactive, interrogative, expositive, active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



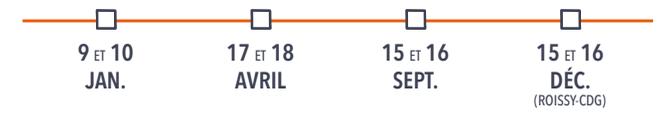
INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT » et s'inscrire avec au moins un autre membre de votre section syndicale





PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES - AGIR SUR LES STÉRÉOTYPES ET POUR LA SYNDICALISATION DES CADRES

3

JOURS
(2 JOURS
+
1 JOUR)

OBJECTIFS

Les militants ont souvent des idées préconçues sur les cadres et le management en général. Ils ont des réticences à les inclure dans leur équipe et n'osent souvent pas leur proposer l'adhésion. Après une analyse fine des représentations et des stéréotypes véhiculés sur les cadres, l'encadrement et le management, et le constat des difficultés réelles pour faire adhérer les cadres, cette formation en direction des militants des SSE permettra de lutter contre ces stéréotypes et faciliter la proposition d'adhésion à des cadres.

Améliorer le taux de syndicalisation des cadres à la CFDT et notre implantation dans le collège cadres
Lutter contre les stéréotypes concernant les cadres et le management
Améliorer la prise en charge syndicale des cadres dans les entreprises et les administrations et au sein de la CFDT (syndicat, URI et FD)

CONTENU

Modifier son regard sur les cadres et le management
Préciser la notion de cadres et appréhender ce qu'est le management
Connaître les préoccupations des cadres dans le secteur privé et public
Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres
Connaître les attentes et les motifs d'adhésion chez les cadres
Aller à la rencontre des cadres et leur proposer l'adhésion
Effectuer le retour sur le travail intersession et s'entraîner à proposer l'adhésion – Connaître la conception et les choix politiques de la CFDT pour organiser et prendre en charge les cadres au sein de la CFDT

PÉDAGOGIE

Méthode expositive, active et interrogative
Livret stagiaire

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e

PRÉREQUIS

Aucun



27 ET 28 + 26
MARS SEPT.
20 ET 21 + 6
OCT. MARS



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

JOUR

Les mandatés et les représentants du personnel sont fréquemment confrontés aux règles relatives au contrat de travail. Cette journée vous permettra d'acquérir les bases juridiques nécessaires à l'exercice de vos mandats.

OBJECTIFS

Découvrir les bases du droit du travail

CONTENU

Introduction au droit
Sources du droit du travail
Hiérarchie des normes
Contrat de travail : formation, exécution, rupture

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative
Support stagiaire

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Formateur doctorant en droit au CNAM

PRÉREQUIS

Aucun



18 22
AVRIL SEPT.



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

Destinée aux militants d'entreprise ou d'établissement appelés à négocier en tant que délégation CFDT, cette formation présente les étapes clés du processus de négociation.

Elle permet d'approfondir la méthodologie générale liée à l'activité de négociateur sans se focaliser sur un thème de négociation spécifique. Elle vise aussi à renforcer votre aptitude à mener des négociations fructueuses, à défendre les intérêts des travailleurs et à contribuer positivement aux discussions en milieu professionnel.



OBJECTIFS

S'approprier les repères théoriques de la négociation
Préparer une négociation
Identifier les étapes préalables à une négociation
Conduire une négociation
Construire un argumentaire efficace
S'entraîner à négocier dans des situations simulées



CONTENU

Différentes situations de négociation
Différents principes (apports théoriques) et méthodes de négociation
Étapes du processus de la négociation : de la préparation à la conduite
Analyse des situations de communication
Stratégies d'acteurs dans une négociation
Exercices d'argumentation et de négociation
Valorisation des résultats de la négociation
Organisation du suivi d'une négociation
Entraînements à la négociation
Compétences du négociateur ou de l'équipe de négociation



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, interrogative, active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



PRÉREQUIS

Être amené.e à représenter la CFDT dans une négociation



4 AU 7
MARS

19 AU 22
MAI

30 AU 3
SEPT./OCT.

2 AU 5
DÉC.



PRATIQUES SYNDICALES
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

PRENDRE LA PAROLE

3

JOURS

Dans votre quotidien, la prise de parole, le dialogue, la collecte d'informations et l'animation de réunions sont des compétences essentielles. Notre formation est conçue pour vous aider à perfectionner votre communication orale en mettant l'accent sur le développement de vos ressources personnelles de communicant.

Améliorez votre aptitude à communiquer de manière efficace, renforcez votre présence lors des échanges et affinez vos compétences en matière de prise de parole et de gestion des discussions. Avec cette formation, vous serez mieux préparé pour réussir dans un large éventail de situations de communication.



OBJECTIFS

Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public
Acquérir techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole
Gérer son stress, canaliser son énergie pour oser s'exprimer et acquérir plus d'assurance
Apprendre à transmettre de façon structurée et synthétique



CONTENU

Schéma et fonctions de la communication
Fondamentaux : communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration
Communication verbale : niveaux de langage, du discours, cœur de message...
Respiration « ventrale »
Structuration du discours (différents types de plans)
Adaptation au message et à l'interlocuteur



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, comédien-ne formateur-trice



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT



22 AU 24
JAN.

5 AU 7
FÉV.

31 AU 2
MARS AVRIL

21 AU 23
MAI

17 AU 19
SEPT.

3 AU 5
NOV.



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

6

JOURS
(3 x 2 JOURS)

Que vous soyez un·e Secrétaire général·e débutant·e ou expérimenté·e dans cette fonction, notre formation vous offre l'opportunité de réfléchir sur votre rôle. Vous aurez l'occasion de confronter votre pratique, en particulier en ce qui concerne l'animation et la gestion des équipes au sein de votre syndicat CFDT. Rejoignez-nous pour développer une vision plus claire de votre rôle et pour perfectionner vos compétences en leadership syndical.



OBJECTIFS

Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat
Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



CONTENU

Les fonctions et missions du secrétaire de syndicat
La place et le rôle du syndicat à la CFDT
Le fonctionnement statutaire du syndicat à la CFDT
Comparaison des pratiques de fonctionnement des syndicats
Le plan de travail du syndicat
Management situationnel
Auto-évaluation des tendances de son management
La répartition des responsabilités au sein de l'exécutif du syndicat
La délégation
L'action revendicative au travail de celle de l'interprofessionnel
Île-de-France
Utilisation de différentes techniques de communication



PÉDAGOGIE

Méthodes active, réflexive, interrogative, expositive
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France



PRÉREQUIS

Être secrétaire général·e ou de secrétaire général·e adjoint·e de syndicat



6 ET 7 FÉV. + 19 ET 20 MAI + 2 ET 3 SEPT.



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

TRÉSORIER·ÈRE DE SYNDICAT

3

JOURS

En qualité de trésorier·ère de syndicat CFDT, cette formation vous offre l'opportunité de développer ou de consolider vos compétences en matière politique, juridique et comptable, pour acquérir une expertise plus solide et ainsi contribuer de manière efficace à la gestion financière de votre syndicat.



OBJECTIFS

Appréhender la fonction politique du trésorier dans le respect des règles de fonctionnement interne
Clarifier les modalités de fonctionnement avec le secrétaire général en interaction avec les membres de l'exécutif
Repérer les éléments clés de la loi sur la représentativité de 2008 et les conséquences sur l'activité du trésorier
Mesurer l'importance de bâtir une véritable politique financière de syndicat en lien avec le projet du syndicat
Construire un budget de syndicat et en assurer le suivi
Connaître les services et outils dédiés à la gestion des syndicats



CONTENU

Rôle et place du trésorier dans un syndicat
Modalités de fonctionnement du trésorier avec les instances d'un syndicat (exécutif, bureau, conseil et sections)
Éléments clés et conséquences de la loi sur la représentativité
Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier
Budget d'un syndicat et documents comptables
Outils de gestion d'un syndicat



PÉDAGOGIE

Méthodes active, interrogative, affirmative



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e, expert·e-comptable, trésorier·ère CFDT



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Découverte de la CFDT »
Venir avec un ordinateur portable, non fourni le jour de la formation
Être trésorier·ère de syndicat adjoint



2 AU 4 JUIN



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

3

JOURS

Responsable du développement du syndicat, cette formation vous permettra de renforcer les capacités d'anticipation et d'innovation de votre syndicat et de réaliser, ainsi, un projet de développement.



OBJECTIFS

S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
Construire un projet de développement et des plans d'action
Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



CONTENU

Place et sens du développement au sein de l'organisation
Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
Méthodes et outils de diagnostic
Cartographie du syndicat
Méthode et conduite de projet de développement en tant que responsable du développement
Démultiplication des actions au sein des sections
Conduite du projet de développement par les instances du syndicat
Animation d'équipes
Indicateurs d'évaluation des actions



PÉDAGOGIE

Méthodes active, interrogative, affirmative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e,
secrétaire régional-e CFDT Île-de-France en charge du développement



PRÉREQUIS

Être en responsabilité du développement dans son syndicat CFDT



25 AU 27
JUIN



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

2

JOURS

Cette formation a pour but de vous aider à définir clairement le rôle du responsable de formation au sein de votre syndicat. En outre, elle vous dotera des méthodes et des outils nécessaires pour améliorer l'efficacité de la formation syndicale au sein de votre syndicat CFDT.



OBJECTIFS

Identifier le rôle du responsable de formation du syndicat
Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
Élaborer et suivre le plan de formation



CONTENU

Place du syndicat dans le système de la formation syndicale au sein de la CFDT
Activités du responsable de formation du syndicat CFDT
Éléments historiques sur la place de la formation syndicale à la CFDT
Représentations des militants sur la formation syndicale
Règles et droit en matière de formation syndicale
Méthode de gestion des offres de formation et des demandes de formation
Exercices d'entraînement pour informer et conseiller les militants sur la formation
Plan de formation du syndicat



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive, interrogative
Livret stagiaire



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



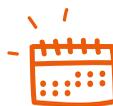
INTERVENANTS

Formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT
Île-de-France en charge de la formation syndicale



PRÉREQUIS

Responsable de formation du syndicat et toute personne impliquée dans la gestion de la formation au sein du syndicat



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET/OU PUBLIC

TRÉSO'SYNDICAT MODULE 1

3
JOURS

Simplifiez et optimisez la gestion comptable de votre syndicat avec Tréso'syndicat spécialement conçu pour répondre à vos spécificités. Adaptée aux besoins des organisations syndicales, cette solution vous permet de gérer efficacement vos finances, de suivre vos cotisations et vos dépenses, et de générer des rapports précis en quelques clics.



OBJECTIFS

Naviguer dans l'environnement du logiciel Tréso'Syndicat – Paramétrer le logiciel pour la gestion comptable de votre structure – Classer et gérer les pièces comptables – Créer et gérer des factures – Saisir des écritures comptables – Effectuer le rapprochement bancaire – Gérer les exercices comptables – Préparer les états de synthèse – Publier les comptes de votre structure



CONTENU

L'environnement et la navigation – Le paramétrage : créer une banque / gérer les utilisateurs – Les postes budgétaires et l'analytique – Les écritures – Le rapprochement bancaire – Les moteurs de recherche – La clôture et l'ouverture d'un exercice – Le bilan, le compte de résultat et l'annexe – La publication des comptes



PÉDAGOGIE

Méthode active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service Central de Perception et de Ventilation de la Cotisation)



PRÉREQUIS

Être trésorier-ère de syndicat CFDT utilisant le logiciel Tréso'syndicat
Suivre la formation avec un ordinateur portable (non fourni le jour de la formation)



17 AU 19
JUIN



RESPONSABLES DE SYNDICAT
SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

TRÉSO'SYNDICAT MODULE 2

3
JOURS

Cette formation a pour but de donner les outils nécessaires à la mise en place d'une politique financière. Elle vous aidera à partager régulièrement le suivi budgétaire avec un collectif et à présenter vos comptes simplement.



OBJECTIFS

Utiliser les fonctions avancées du logiciel Tréso'syndicat



CONTENU

Retour rapide sur quelques points du module 1
Identification et correction de ses erreurs de saisie
Missions et tâches des trésoriers et trésorières (chartes CFDT, répartition des cotisations, flux des cotisations)
Budget (construction, suivi, présentation)
Analytique (construction, suivi, présentation)
Gestion de l'exercice (ouverture, clôture)
Comptes annuels (présentation)
Publication des comptes



PÉDAGOGIE

Méthode active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou l'intervenant-e
Évaluation de la satisfaction à chaud en ligne



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service central de perception et de ventilation des cotisations)



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation Tréso'syndicat 1 et avoir fait de la saisie pendant 1 an
Suivre la formation avec un ordinateur portable (non fourni le jour de la formation)



14 AU 16
OCT.2

GASEL MODULE 1

3

L'objectif de cette formation est de permettre au gestionnaire du fichier de gérer au quotidien son syndicat ou Union territoriale de retraités.

JOURS



OBJECTIFS

Comprendre les accès utilisateurs
Gérer les structures du syndicat
Gérer le fichier des adhérents
Gérer les cotisations
Gérer les exercices : selon le contrat choisi



CONTENU

Accès et sécurité des données
Gestion des structures, sections
Gestion des adhérents
Éditions charte
Ouverture de l'exercice
Cotisations
Génération PAC
Gestion des impayés
Fin d'exercice



PÉDAGOGIE

Méthode active
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service central de perception et ventilation des cotisations)



PRÉREQUIS

Suivre la formation avec un ordinateur portable
(non fourni le jour de la formation)
Utilisateur de Gasel



25 AU 27
FÉV. 23 AU 25
SEPT.

GASEL MODULE 2

2

La formation de niveau 2 vise à permettre aux utilisateurs de Gasel de maîtriser les fonctionnalités avancées de l'outil pour optimiser leur utilisation au service de leur structure.

JOURS



OBJECTIFS

Améliorer la gestion des adhérents et des structures
Maîtriser les fonctions avancées de Gasel au service de sa structure
Connaître la sociologie de sa structure pour ensuite définir sa politique



CONTENU

Décryptage des paramètres
Gestion des personnes
Tableaux de bord et statistiques
Recherche de structures, de personnes
Communication (liste de diffusion, mail personnalisé, envoi de mails en masse, modèles d'édition)



PÉDAGOGIE

Méthodes active, expositive
Livret stagiaire



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Intervenants confédéraux du SCPVC (Service central de perception et ventilation des cotisations)



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation Gasel module 1
Suivre la formation avec un ordinateur portable
(non fourni le jour de la formation)



26 ET 27
MARS 7 ET 8
OCT.



CONSEILLER·ÈRE DU SALARIÉ

3

JOURS

Le conseiller du salarié assiste le salarié lors de l'entretien préalable dans les entreprises dépourvues de représentant du personnel. Cette formation vous permet d'acquérir les repères vous permettant d'accomplir au mieux ce mandat dans l'intérêt du salarié accompagné et le respect des règles déontologiques.



OBJECTIFS

Situer le conseiller du salarié dans son environnement légal et organisationnel
Identifier le rôle du conseiller du salarié



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller du salarié CFDT



PUBLIC

Conseiller du salarié CFDT



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative



CONTENU

Les missions du conseiller du salarié
Le mandatement à la CFDT
Le statut du conseiller du salarié
Les cas d'interventions du conseiller
Le rôle du conseiller du salarié avant, pendant, et après l'entretien préalable au licenciement
L'accompagnement du salarié à son entretien préalable au licenciement



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



**PROGRAMMATION À LA DEMANDE
AVEC LES UNIONS DÉPARTEMENTALES
LORS DES RENOUVELLEMENTS DE MANDATS**



DÉFENSEUR.E SYNDICAL.E

6

JOURS

(3 JOURS
+
3 JOURS)

Cette formation a pour objectif de préparer les défenseurs syndicaux à leur rôle essentiel d'assistance, de conseil, et de défense des salariés devant le conseil des prud'hommes. Elle couvre toutes les étapes de la procédure prud'homale, de la conciliation au jugement, en mettant l'accent sur la maîtrise des règles de procédure, les techniques de plaidoirie, et les stratégies de négociation. Au travers de cas pratiques, les participants apprendront à défendre efficacement les droits des salariés.



OBJECTIFS

Identifier le statut, le rôle, les missions et les moyens du défenseur syndical
Situer le CPH dans le système judiciaire français et au-delà
Connaître la procédure prud'homale
S'approprier la démarche juridique
Appréhender la rédaction de conclusions et maîtriser la plaidoirie



PRÉREQUIS

Être désigné défenseur syndical CFDT



PUBLIC

Défenseur syndical CFDT



PÉDAGOGIE

Méthodes active, affirmative, expositive, interrogative



CONTENU

Rôle et statut du défenseur syndical
Déontologie
Relations avec l'adhérent
Parcours d'un dossier de l'introduction de la demande à l'exécution
Analyse et construction du dossier
Requête introductive d'instance
Plaidoirie aux prud'hommes



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur·trice de formation ou formateur·trice, consultant·e défenseur·e syndical·e



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET



RÉDACTION DE CONCLUSIONS

3

JOURS

Bien que la rédaction de conclusions ne soit pas obligatoire devant le conseil de prud'hommes, il est fortement recommandé aux défenseurs syndicaux de les préparer pour un dossier de défense, car elles seront indispensables devant la cour d'appel. Ce stage vous invite à développer vos compétences en matière de rédaction juridique et de raisonnement, essentiels pour la préparation de ces conclusions.



OBJECTIFS

S'approprier le raisonnement juridique
Acquérir les règles de base de la rédaction des conclusions
S'entraîner à la rédaction en fait et en droit



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir participé à la formation initiale



PUBLIC

Défenseur syndical



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

L'importance de l'écrit dans une procédure orale
La structure de l'écrit juridique
Le mécanisme du raisonnement juridique
Stratégie et argumentation en fait et en droit



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANT

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET



PLAIDER UN DOSSIER DEVANT LE CPH

3

JOURS

La procédure étant orale, une grande partie du travail du défenseur passe par la plaidoirie. Cette formation vous permettra de prendre votre place de défenseur lors de l'audience prud'homale.



OBJECTIFS

Se préparer à la plaidoirie
S'entraîner à plaider



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi les formations « initiale » et « rédaction de conclusions »



PUBLIC

Défenseur syndical



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

Les bases de la communication orale
L'attitude à l'audience
La construction de la plaidoirie



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANT

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



5 AU 7
NOV.

PROCÉDURE DEVANT LA COUR D'APPEL

1
JOUR

En tant que défenseur syndical, vous pouvez être amené à présenter des dossiers devant la cour d'appel. Il est donc essentiel de se former pour maîtriser les modalités de la procédure devant cette juridiction, qui diffère considérablement de celle du conseil de prud'hommes et est bien plus complexe.

OBJECTIFS

Connaitre les délais d'appel
Connaitre les règles de la procédure devant la cour d'appel
Construire une déclaration d'appel

PRÉREQUIS

Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale

PUBLIC

Défenseur syndical

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative

CONTENU

Les délais d'appel
La procédure
La déclaration d'appel
La mise en état
Les incidents de procédure

MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANT

Avocat du réseau AVEC

10
JUIN

PROCÉDURE PRUD'HOMALE

3
JOURS

À l'instar de tout contentieux, le procès prud'homal est encadré par des règles qui garantissent l'égalité des droits des parties devant la justice. Cette formation est indispensable pour le président d'audience, qui doit s'assurer du respect de ces règles. Elle est également précieuse pour les assesseurs, leur permettant d'influencer efficacement le déroulement du procès.

OBJECTIFS

Identifier l'importance d'un cadre procédural
Repérer les règles qui s'imposent aux parties et au juge
Appréhender les complications de l'instance

PRÉREQUIS

Être conseiller prud'homal
Être défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale

PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative.
Livret stagiaire.

CONTENU

Principes généraux de l'action en justice
Déroulement de l'instance prud'homale
Assistance et représentation des parties
Oralité
Exceptions de procédure
Fins de non-recevoir
Demandes incidentes

MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANT

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

22 AU 24
JANV. 16 AU 18
AVRIL 1^{ER} AU 3
OCT.



LICENCIEMENT ET CONTRÔLE DU JUGE

3 JOURS

Une grande partie du travail du conseiller prud'hommes relève de l'appréciation des motifs du licenciement. Cette formation vous permet de découvrir les repères nécessaires à la qualification des faits conduisant à la rupture du contrat de travail.



OBJECTIFS
S'interroger sur son rôle de juge militant
Apprécier les motifs du licenciement
Réparer le préjudice de la victime



PRÉREQUIS
Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical CFDT et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC
Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE
Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



CONTENU
L'acte de juger
La nécessité d'une cause réelle et sérieuse
Le motif de licenciement
La qualification du licenciement
Les cas de nullité
La procédure de licenciement
Requalification des autres modes de rupture
Conditions de validité des transactions



MÉTHODE D'ÉVALUATION
Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS
Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



BUREAU DE CONCILIATION ET D'ORIENTATION (BCO)

3 JOURS

Cette formation est conçue pour permettre aux nouveaux conseillers prud'hommes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice efficace de leurs missions, conformément aux valeurs et aux positions de la CFDT. Elle se concentre sur le rôle crucial du Bureau de conciliation et d'orientation (BCO), premier interlocuteur dans le processus prud'homal : concilier, prendre des mesures provisoires, mettre l'affaire en l'état d'être jugée.



OBJECTIFS
Identifier la place du BCO dans la procédure prud'homale
Approfondir le rôle des différents acteurs pour chaque mission du BCO



PRÉREQUIS
Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC
Acteurs du procès prud'homal CFDT



PÉDAGOGIE
Méthodes expositive, active, interrogative
Livret stagiaire



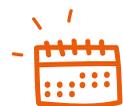
CONTENU
Saisine et comparution des parties
Les meilleures conditions pour concilier
La mise en état
Les mesures d'instruction
Les mesures provisoires
L'ordonnance
L'orientation



MÉTHODE D'ÉVALUATION
Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS
Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e





LA PREUVE

3

JOURS

*Un droit n'existe que s'il est prouvé.
Mais qui doit prouver quoi ?
Cette formation vous permet de mieux
situer la charge de la preuve et le rôle
du juge ainsi que d'appréhender les règles
de recevabilité des preuves.*



OBJECTIFS

Aborder la notion de preuve
Approfondir la notion de charge de la preuve
Identifier le rôle du juge dans l'administration de la preuve



PRÉREQUIS

Conseiller prud'hommes : avoir suivi la formation
« licenciement et contrôle du juge »
Défenseur syndical : avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

Le régime de la preuve au civil
L'analyse des attestations
La charge de la preuve
Les présomptions
Les aménagements de la charge de la preuve
Les pouvoirs du juge dans la recherche de la preuve
Les mesures d'instruction



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin
de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



24 AU 26
MARS



LES FORMES PARTICULIÈRES DU CONTRAT DE TRAVAIL

3

JOURS

*La diversification des contrats de travail complexifie
les règles et les contentieux. Cette formation vise
à approfondir votre connaissance sur les différentes
formes de contrats de travail.
Face à l'évolution des pratiques contractuelles,
il est essentiel de maîtriser les règles juridiques
et les conditions de validité propres à chaque type
de contrat.*



OBJECTIFS

Identifier les différentes formes de contrat de travail
Examiner les règles applicables au travail à temps partiel
Identifier les différents contrats de travail à durée indéterminée
spécifiques
Formuler les règles applicables aux contrats courts
Identifier les contrats de travail liés à la formation professionnelle



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi le parcours
de formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative - Livret stagiaire



CONTENU

Les différentes formes de contrat de travail
Les règles applicables au temps de travail
Les règles du temps partiel
Les contrats à durée indéterminée spécifiques
Les contrats courts
Les contrats liés à la formation professionnelle



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



10 AU 12
MARS 27 AU 29
OCTOBRE



DURÉE DU TRAVAIL ET CONGÉS

3

JOURS

De plus en plus de litiges sont liés à la durée du travail. Existence d'heures supplémentaires, temps partiel, convention de forfait, droit aux congés... Autant de thèmes que nous traiterons dans cette formation.



OBJECTIFS

Appréhender la notion de temps de travail effectif
Identifier les limites de la durée du travail
Distinguer les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative, affirmative



CONTENU

Architecture du Code du travail en matière de temps de travail
Durée du travail
Temps de travail effectif
Heures supplémentaires
Convention de forfait
Temps partiel
Répartition du temps de travail
Repos et congés



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



26 AU 28
FÉV.

15 AU 17
SEPT.



LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

3

JOURS

Le licenciement économique obéit à des règles strictes, tant sur la forme que sur le fond. Cette formation vous permettra d'analyser les situations et de vérifier l'existence d'une cause réelle et sérieuse lors de licenciements économiques.



OBJECTIFS

S'approprier la procédure tout en connaissant les obligations de l'employeur et des IRP – Appréhender la justification du licenciement économique et son appréciation par le juge prud'homal – Identifier le rôle de l'administration et du juge judiciaire ainsi que les différents recours – Identifier les différentes sanctions applicables en matière de licenciement économique



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes et avoir suivi la formation « licenciement et contrôle du juge »
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Conseiller prud'hommes expérimenté ou défenseur syndical expérimenté



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative



CONTENU

Définition du motif économique
Élément matériel et élément causal
Difficultés économiques
Sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise
Procédure de licenciement
Obligation de reclassement
Indemnisation



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e



4 AU 6
MARS

6 AU 8
OCT.

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

1
JOUR

L'IREFE et les avocats du réseau AVEC vous convient à une journée dédiée à l'actualité jurisprudentielle. Deux fois par an, cet événement offre aux acteurs du procès prud'homal une occasion unique de se tenir informés des évolutions récentes en matière de jurisprudence. Les avocats du réseau AVEC feront un point détaillé sur les jurisprudences les plus importantes publiées au cours des six derniers mois.



OBJECTIFS

Prendre connaissance des décisions de la Cour de cassation les plus importantes



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Support stagiaire



CONTENU

Analyse de décisions
Échanges entre les participants



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Avocats du réseau AVEC



ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EUROPÉENNE

1
JOUR

La jurisprudence européenne, qu'elle émane de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ou de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), influence de plus en plus le droit du travail en France et les décisions des conseils de prud'hommes. Cette journée, animée par les avocats du réseau AVEC, vise à présenter les décisions importantes rendues par ces juridictions au cours de l'année et à en analyser les impacts.



OBJECTIFS

S'approprier les jurisprudences essentielles prises par les juridictions européennes dans le cadre du droit du travail.



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Support stagiaire



CONTENU

Analyse de décisions
Échanges entre les participants



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Avocats du réseau AVEC



LIRE UN ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION

1
JOUR

La jurisprudence de la Cour tient une place importante dans les sources du droit. Cette formation vous permettra d'identifier les arrêts importants et de retrouver la règle de droit dans un arrêt.



OBJECTIFS

Situer la place de la Cour de cassation dans le processus judiciaire
Découvrir les clés de lecture des arrêts



PRÉREQUIS

Exercer le mandat conseiller prud'hommes
Exercer le mandat de défenseur syndical CFDT et avoir suivi la formation initiale



PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal



PÉDAGOGIE

Méthode expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

Les voies de recours
La recherche documentaire
La différence entre arrêt de principe et arrêt d'espèce
Le vocabulaire spécifique
La structuration des arrêts de cassation
La structuration des arrêts de rejet



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANT

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e - CPH



20 MAI 24 NOV.

JOURNÉES DE FORMATION DES ACTEURS DU JURIDIQUE

1
JOUR

Deux fois dans l'année, il s'agit d'approfondir une thématique juridique choisie en fonction de l'actualité. Elles sont organisées pour les conseillers prud'hommes et les défenseurs syndicaux. Les intervenants, qu'ils soient avocats, universitaires ou syndicalistes, sont toujours des spécialistes du thème traité.



OBJECTIFS

Situer la place de la Cour de cassation dans le processus judiciaire
Découvrir les clés de lecture des arrêts



PRÉREQUIS

Exercer un mandat au sein du conseil des prud'hommes ou de défenseur syndical CFDT



PUBLIC

Conseillers prud'hommes



PÉDAGOGIE

Méthode expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

Thème de la journée communiqué deux mois avant la date de réalisation



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANT

Les intervenants, qu'ils soient avocats, universitaires ou syndicalistes sont toujours des spécialistes du thème traité



23 MAI 28 NOV.

PRÉSIDENT D'AUDIENCE

2

JOURS

Quel est le rôle exact du président d'audience ? Quelles sont les limites de ses pouvoirs ? Pour assurer pleinement les différentes facettes de votre rôle de président d'audience, vous vous appuyerez sur les apports de cette formation.



OBJECTIFS

Identifier l'étendue de la fonction du président d'audience
Investir le statut de président d'audience CFDT



PRÉREQUIS

Exercer un mandat au sein du conseil des prud'hommes en tant que président d'audience ou être en voie de le devenir prochainement



PUBLIC

Conseiller prud'hommes



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active et interrogative
Livret stagiaire



CONTENU

Place du président
Moyens du président
Relations avec les autres acteurs
Préparation de l'audience
Suivi d'une audience et observation
Police de l'audience
Organisation du délibéré



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e - CPH



15 ET 16
JANV.

13 ET 14
MARS

4 ET 5
SEPT.

RÉDACTION DE DÉCISION

3

JOURS

Comprendre l'importance de l'analyse juridique est essentiel, tant pour résoudre un problème juridique que pour justifier une décision. Cette formation vous guidera à travers les étapes clés de la rédaction d'une décision de justice, en vous apprenant à intégrer efficacement le mécanisme du raisonnement juridique.



OBJECTIFS

Différencier les termes juridiques de l'action prud'homale
Poser une méthode de raisonnement basée sur le syllogisme
Examiner la construction d'un jugement
Apprécier une affaire
Construire la motivation d'une décision
Produire une décision de justice



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de conseiller prud'homal implique également la responsabilité de rédiger des jugements



PUBLIC

Conseillers prud'hommes



PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative



CONTENU

L'importance de l'écrit dans une procédure orale
Le contenu d'une décision de justice
La structure de l'écrit juridique
La place des déclarations des parties
Le mécanisme du raisonnement juridique



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation



INTERVENANT

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e - CPH



05 AU 07
MARS

28 AU 30
MAI

19 AU 21
NOV.



RÉDACTION DE DÉCISIONS

JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE

1
JOUR

Cette formation vous aidera à surmonter les difficultés rencontrées lors de la rédaction de jugements après la formation initiale « Rédaction de décisions ». Elle s'appuie sur vos expériences personnelles. Il est indispensable d'avoir suivi au préalable la formation « Rédaction de décisions » et d'avoir déjà rédigé des jugements.

OBJECTIFS

Appréhender les difficultés rencontrées lors de la rédaction de jugements
Améliorer la pratique de la rédaction des décisions

PRÉREQUIS

Exercer un mandat de conseiller prud'hommes, avoir suivi la formation « Rédaction de décisions » et avoir déjà rédigé des jugements

PUBLIC

Conseillers prud'hommes

PÉDAGOGIE

Méthodes expositive, active, interrogative

CONTENU

Co-construit avec le groupe

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANT

Formateur-trice consultant-e conseiller prud'hommes



LE RÉFÉRÉ

3
JOURS

Souvent considéré comme le juge de l'évidence, le juge des référés est aussi celui du trouble manifestement illicite. Il est également de plus en plus amené à statuer au fond en procédure accélérée que vous soyez conseiller prud'homme siégeant en référé ou défenseur syndical, cette formation vous permettra d'être à la fois efficace et respectueux des droits du justiciable.

OBJECTIFS

Définir l'environnement de la formation des référés et les règles de compétence qui la régissent
Identifier les pouvoirs du juge des référés
Connaître les règles de procédure applicables avant l'audience de plaidoirie
Appréhender le rôle actif du juge pendant les plaidoiries
Apprendre à délibérer et à rédiger une ordonnance de référé après l'audience
Appréhender le prononcé, les suites et les voies de recours après l'audience

PRÉREQUIS

Exercer le mandat de conseiller prud'hommes tout en siégeant ou en devant siéger en référé
Exercer le mandat de défenseur syndical et avoir suivi la formation initiale

PUBLIC

Acteurs du procès prud'homal

PÉDAGOGIE

Méthodes affirmative, interrogative, expositive, active

CONTENU

L'environnement des référés - La procédure en référé - L'urgence - L'évidence - Le trouble manifestement illicite - Le référé probatoire - La procédure accélérée au fond devant le juge des référés - La contestation des décisions du médecin du travail

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluations sommative et de satisfaction à la fin de la formation

INTERVENANTS

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e





La prévention, c'est ensemble que nous la faisons.

Campagnes de sensibilisation et d'information, ateliers, stages et conseils...

Depuis plus de 20 ans, nous agissons sur les territoires pour rendre nos sociétaires acteurs de leur propre prévention, et les aider à réduire les risques au quotidien.

- Dangers de la route
- Santé et autonomie
- Gestes qui sauvent
- Dangers du quotidien
- Aléas naturels
- Risques nautiques
- Risques cyber
- Argent et éducation budgétaire



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : P5 / Photononstop.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS



irefe
SE FORMER POUR AGIR